

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2868 - MARDI 21 MARS 2017



FATIMA BEYINA-MOUSSA :

« Nous allons relancer
ECAir sur une base
stable et solide »

La compagnie aérienne Equatorial Congo Airlines (ECAir) lancée en 2011 a suspendu ses activités depuis octobre dernier. Si les raisons sont essentiellement économiques, le cas ECAir défraie surtout la chronique ces derniers temps. Et la direction générale qui tente d'apporter un

éclairage ne se laisse pas aller à ce qu'elle considère comme un déchaînement de passions. Dans un entretien exclusif avec *Les Dépêches de Brazzaville*, la directrice générale, Fatima Beyina-Moussa, affiche plutôt son optimisme sur la capacité de sa société à se relever. « ECAir a

des actifs, six avions moyen et long-courrier, et a investi dans un grand porteur de dernière génération. La compagnie doit compléter cet investissement pour que cet avion puisse arriver. C'est pour dire que la compagnie est assise sur des bases assez solides pour pouvoir reprendre », soutient-elle. [Page 4](#)

FONCTION PUBLIQUE

Vers une gestion moderne du personnel civil de l'Etat

Le ministre de la Fonction publique a annoncé que son département est en train de créer une plate-forme informatique en vue d'une maîtrise des effectifs de la Fon-

ction publique. « *Le logiciel est presque prêt ; nous passerons à une gestion moderne du personnel civil de l'Etat à partir du mois d'avril* », a assuré Aimé

Ange Wilfrid Bininga. Cette annonce a été faite alors que le ministre de la Fonction publique et son collègue des Finances, Calixte Nganongo lançaient la phase de traite-

ment des résultats du dernier recensement physique des agents civils de l'Etat.

[Page 5](#)

BERTRAND COCHERY

« Je crois profondément à l'idée de l'Afrique, continent du XXI^e siècle »



Les 17-18 mars, la communauté scientifique du Congo a organisé à Brazzaville, en partenariat avec des universitaires venus de France, de RD-Congo et du Sénégal, un colloque international en hommage au Pr Georges Balandier.

Partie prenante à l'événement, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, revient dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville* sur l'intérêt de cette manifestation intellectuelle de haut niveau. Parlant de la consolidation des liens entre son pays et l'Afrique à travers les œuvres de l'esprit, le diplomate français dit « croire profondément à l'idée de l'Afrique continent du XXI^e siècle ». [Page 16](#)

VIOLENCE À L'ÉCOLE

Le gouvernement préconise la création de cycles de rattrapage

Face à la montée inquiétante de la violence en milieu scolaire, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire a annoncé la création, dès la prochaine rentrée scolaire, de lycées d'éducation prioritaire. Selon Anatole Collinet Makosso qui répondait à une interpellation du Sénat, ces établissements seront dédiés aux jeunes en difficulté scolaire identifiés comme auteurs des violences en ces milieux.

« Depuis le début de l'année scolaire 2016-2017, les établissements scolaires du secondaire des grandes agglomérations comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi sont les plus touchés par le phénomène de la violence. Cette violence compromet l'avenir de nos jeunes élèves », martelait le ministre.

[Page 5](#)

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki sur les fonts baptismaux



Guy-Brice Parfait Kolelas

Dirigée par le député de Kinkala, département du Pool, Guy-Brice Parfait Kolelas, l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) a effectué sa première sortie publique le 19 mars à Brazzaville. S'adressant à ses militants et sympathisants, le leader de ce nouveau parti de l'opposition a prôné un renouveau politique et social au Congo. Il a appelé à un apaisement de la situation dans le département du Pool. « Faire la paix, a-t-il soutenu, n'est ni une faiblesse ni une humiliation, mais la preuve d'une grandeur d'esprit ».

[Page 2](#)ÉDITORIAL
Éducation[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Education

Ne nous faisons pas d'illusion : ce qui arrive à plusieurs de nos pays frères du Bassin du Congo – le Tchad, la Centrafrique, le Cameroun, la République démocratique du Congo –, dont les dirigeants se trouvent confrontés à d'inquiétantes tensions ethniques ou religieuses, peut fort bien se produire demain chez nous. Les nations occidentales de l'hémisphère nord, dont les régimes politiques furent longtemps présentés comme des modèles de démocratie les mettant à l'abri de telles dérives, en apportent la preuve chaque jour avec les attentats meurtriers qui se multiplient sur leur sol. En effet, ni leur richesse, ni la puissance de leur système de sécurité, ni la coordination de leurs forces ne les mettent à l'abri de la violence brute qui tend à se multiplier sous toutes les latitudes.

La leçon que l'on doit tirer, chez nous, de ces déviations mortelles qui peuvent nous frapper à tout instant même si nous n'en avons pas réellement conscience est que la seule manière de combattre l'extrémisme sous toutes ses formes est l'éducation, la formation des hommes, le renforcement des liens sociaux. Le fanatisme, qui engendre la violence individuelle ou collective, étant la conséquence directe de l'ignorance et de l'absence de culture c'est bien à ces problèmes qu'il faut trouver sans tarder des solutions, la preuve nous en étant apportée de façon évidente par le fait que dans les pays dits riches la radicalisation des individus se fait généralement dans les prisons, c'est-à-dire là où la lutte contre l'extrémisme devrait être la plus prégnante.

Ce que chacun de nous, simple citoyen, doit comprendre dans le moment présent où notre société ne se trouve pas encore confrontée réellement à ce type de problème – même si la cavale meurtrière de celui qui se fait appeler « Pasteur Ntoui » lance un signal inquiétant – c'est que la seule façon de protéger la société congolaise contre l'extrémisme est de former les hommes et les femmes, dès leur plus jeune âge, à la tolérance, au respect de l'autre, à la liberté de penser, au rejet de la violence comme arme politique, ou idéologique.

Autrement dit et comme le dit sans cesse Anatole Collinet-Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de placer l'éducation civique au cœur de la formation des nouvelles générations. C'est à ce prix et à ce prix seulement que nous mettrons notre société à l'abri des « fous de dieu » et autres extrémistes.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat adopte la loi nommant aux hauts emplois et fonctions civils et militaires

Examiné en deuxième lecture, après l'Assemblée nationale, le projet de loi déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires a été adopté le 20 mars à Brazzaville par le Sénat.

Ce texte procède, conformément à la Constitution, à la répartition des compétences de nomination entre le président de la République, chef de l'Etat, et le Premier ministre, chef du gouvernement. La Constitution reconnaît au chef de l'Etat un domaine de compétences réservé en ce qui concerne notamment la Défense et les Affaires étrangères.

En matière de défense, il est le chef suprême des Armées, le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire national. Sur le plan diplomatique, il accrédite les ambassa-

deurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères et des organisations internationales.

Ainsi, aux termes des articles 88 et 89 de la Constitution, le président de la République dispose d'un pouvoir de nomination, sans délégation aux hauts emplois et fonctions civils et militaires qui relèvent de ces domaines. De même, en sa qualité de chef de l'Etat, garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'Etat, il nomme aux hauts emplois et fonctions au sein de l'administration publique.

Dans les matières qui relèvent de sa compétence, le président de la République nomme par décret en conseil des ministres à certains emplois et fonctions précis et, à d'autres par décret simple.

La Constitution reconnaît également au Premier ministre le pouvoir de

nommer aux hauts emplois civils et militaires. Toutefois, elle précise que ce pouvoir s'exerce pour les emplois autres que ceux pourvus en Conseil des ministres ou par décret simple du président de la République.

Il faut toutefois rappeler que le présent projet de loi procède, d'une part, à la distinction entre les emplois pourvus en Conseil des ministres et ceux pourvus par décret simple du président de la République, d'autre part, précise la compétence du Premier ministre pour la nomination aux emplois et fonctions civils et militaires autres que ceux qui relèvent du domaine de compétence du président de la République.

La loi prévoit aussi la délégation de pouvoir du Premier ministre aux ministres pour la nomination à d'autres emplois et fonctions.

Jean Jacques Koumba

VIE DES PARTIS

UDH-YUKI portée sur les fonts baptismaux

Le député de Kinkala, dans le Pool, Guy Brice Parfait Kolelas vient de créer un parti politique dénommé « Union des démocrates humanistes » (UDH-Yuki). L'acte de naissance de cette formation politique, émergeant à l'opposition, a été signé le 19 mars à Brazzaville, à l'issue d'un congrès national extraordinaire qui s'est déroulé en une journée.

LUDH-Yuki, a déclaré le président fondateur, est membre du Réseau des libéraux africains, et de l'international libéral. Les instances dirigeantes de ce jeune parti politique, a-t-il précisé, seront mises en place dans les tout prochains jours, au cours d'une assemblée générale extraordinaire.

Guy Brice Parfait Kolelas a indiqué que les portes de sa formation politique sont ouvertes à tous les Congolais sans distinction. « UDH-Yuki vous accueille pour le renouveau politique et social, pour l'unité du Congo, une unité qui transcende les barrières linguistiques et ethniques, une unité qui abat

les murs de l'intolérance politique.

Ce renouveau politique et social est possible, car le Congo regorge d'énormes potentialités pour qu'il soit une promesse et non un désespoir pour les générations futures », a-t-il expliqué.

Il a rappelé à ses militants qu'à court et moyen terme, son parti aura beaucoup de défis à relever. Il s'agit, a-t-il indiqué, de contribuer au retour et à la consolidation de la paix au Congo ; d'œuvrer à la mise en place d'une gouvernance électorale acceptable et de peser sur le destin national en faisant adopter des textes de loi qui vont contribuer au redressement économique et social, ainsi qu'à la révision de la loi sur la décentralisation afin de passer à une décentralisation intégrale avec la mise en place des grands ensembles provinciaux.

Parlant de la décrispation de la situation politique au Congo, Guy Brice Parfait Kolelas a relevé que l'organisation d'une Commission vérité-justice-paix pourrait aider à décriper, selon lui, le climat politique et elle pourrait également servir à récon-

cilier le peuple congolais avec lui-même, a-t-il ajouté.

« En faisant cela, je plaide pour un compromis politique historique qui sera marqué dans les annales du Congo ; en faisant cela, je plaide pour tous ceux qui sont en prison, privés de liberté ; en faisant cela, je plaide pour tous ceux qui vivent reclus dans les forêts du Pool. À leur endroit, je lance un appel pour qu'ils sortent des forêts (...). Faire la paix n'est ni une faiblesse ni une humiliation, mais c'est faire preuve de grandeur d'esprit pour préserver la vie des parents, des enfants affamés et malnutris », a-t-il déclaré.

Abordant la situation économique du Congo, Guy Brice Parfait Kolelas a annoncé à ses militants que le dernier rapport du FMI sur le Congo indique que le pays est au bord d'une cessation de paiement. « Le taux d'endettement a atteint 77% du PIB et que le Congo n'a presque plus de marge de manœuvre pour rétablir les choses », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFRIQUE/E-COMMERCE

Le Congo élu à la vice-présidence de l'Alliance africaine pour le commerce électronique

Le directeur général du Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot), Eugene Rufin Bouya, aura la charge d'exercer ce mandat au nom de la République du Congo

Réunis les 14 et 15 mars derniers à Nairobi au Kenya, lors de la 8e assemblée générale et de la 14e réunion du comité exécutif, les pays membres de l'Alliance africaine pour le commerce électronique (ACCE) ont élu le Congo à la vice-présidence de cette institution. Le Kenya, pays hôte, a été élu à la présidence de l'assemblée générale, instance issue de l'amendement des statuts. Le Cameroun présidera, quant à lui, le comité exécutif en remplacement du délégué du Sénégal en fin de mandat après huit années à la tête de l'ACCE.

En effet, les assises de Nairobi ont permis à l'ACCE de faire le bilan de son action pour la promotion des guichets uniques africains, devenus des outils incontournables

dans le cadre de la dynamisation des échanges intra-africains et ceux entre l'Afrique et le monde. Ceci au moment où l'accord de Bali sur la facilitation des échanges vient d'entrer en vigueur. L'ACCE a saisi l'occasion pour appeler les dirigeants africains à renforcer l'action de leurs guichets uniques pour ne pas rester en marge des échanges mondiaux. L'assemblée générale a également approuvé la réintégration de la Tunisie ainsi que l'adhésion de l'Union des conseils des chargeurs africains basée à Douala au Cameroun. Plusieurs autres pays ont déposé leurs demandes d'adhésion que l'alliance entend examiner au cours de sa prochaine réunion à Accra au Ghana.

Les guichets uniques africains re-

présentant le secteur public, les organisations du privé et les institutions issues du partenariat public-privé ont ainsi planché sur les questions liées aux défis de la mise en place des guichets uniques, aux standards et interopérabilité, ainsi qu'à leur impact sur le commerce extérieur. La conclusion communément partagée à Nairobi souligne l'implication encore timide des pouvoirs publics africains dans l'accompagnement des guichets uniques face aux enjeux du commerce électronique.

Notons que le guichet unique est un environnement qui vise à accélérer et simplifier les flux d'informations entre commerçants et pouvoirs publics et à apporter des avantages significatifs à tous les acteurs intervenant dans les échanges transfrontaliers. Au Congo, c'est le Guot qui a reçu du gouvernement la mission de simplifier les procédures et de faci-



Eugene Rufin Bouya, représentant le Congo au Kenya ; crédit photo DR

ter les formalités administratives commerciales et douanières tout en réduisant les coûts de passage de marchandises aux frontières. À ce titre le Guot est donc l'autorité de certification primaire des échanges électroniques en République du Congo. Le directeur général du Guot, Eugene Rufin Bouya, a été ainsi sollicité lors des panels pour exposer sur l'ex-

périence du Congo en la matière, une expérience que la déléguée de l'Alliance asiatique pour le e-commerce appelle à capitaliser. Par ailleurs, les participants aux rencontres du Kenya ont adressé une note de satisfaction au Congo pour l'organisation réussie, en 2014 à Pointe-Noire, des deux réunions phares de l'alliance.

Parfait Wilfried Douniama

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le secteur bancaire invité à financer les PME congolaises

Le conseil national de crédit s'est réuni le 15 mars, à Brazzaville, pour examiner la conjoncture nationale, le taux de croissance de l'année 2016, et son impact en termes d'appui aux PME. L'économie congolaise pourrait connaître un rebond en 2017, grâce en partie à une mobilisation des établissements de crédit.

L'économie congolaise reste « fortement » affectée par la conjoncture mondiale marquée par la chute du prix du pétrole. D'après le conseil national du crédit ayant regroupé des membres du gouvernement, le gouvernorat de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), ainsi que des professionnels de la microfinance, malgré cette morosité le taux de croissance du PIB en termes réels va se redresser à +1% en 2017, contre -2,1% en 2016.

Les banques congolaises sont considérées comme une des clés de sortie de crise, puisqu'elles ont su maintenir leurs principaux équilibres financiers. Les établissements financiers locaux ont, à cet effet, réalisé fin 2016 une baisse de leurs dépôts de 14,4% et une hausse des crédits à l'économie de 3,2%.

Une résilience des banques saluée par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babakas, évoquant la nécessité de recourir au secteur bancaire ou au secteur de la microfinance pour accompagner



La séance de travail (DR)

l'économie nationale, en augmentant l'octroi des crédits aux entreprises congolaises.

« Nous avons plutôt invité le secteur bancaire, à travers le président de l'association professionnelle des établissements de crédit, à mieux faire pour répondre à la question de financement pour le développement des entreprises et des PME. C'est-à-dire mieux accompagner l'Etat dans son effort de diversification de l'économie », a déclaré la ministre du Plan.

Une étude sur l'accès au financement des PME dont le rapport est en préparation sera rendue publique afin de mettre en lumière les facilités d'accès aux crédits, le choix des secteurs et des bénéficiaires potentiels, les conditions de garantie etc.

Les banques congolaises sont en

surliquidité, estime la ministre du Plan, l'Etat de son côté fera de son mieux pour améliorer le climat des affaires et rassurer ces établissements financiers. « De manière concrète, nous avons attiré l'attention des banquiers pour leur demander de mieux financer l'économie, surtout d'avoir une forte implication en faisant des propositions », a-t-elle dit, ajoutant que le gouvernement sollicite une totale adhésion de ses partenaires privés.

Étaient présents à ce conseil national de crédit réuni en session extraordinaire, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo, qui en assure la présidence, la ministre du Plan, Ingrid Olga Ebouka-Babakas, le nouveau gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli.

Fiacre Kombo

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Le Cameroun confirme son adhésion

Absent au moment de la signature du Mémoire d'accord de création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, le 9 mars dernier, à Oyo, le Cameroun vient d'officialiser son engagement. Le ministre de la Forêt et de la faune de ce pays, Philip Ngollé Ngwesse, a effectué le déplacement de Brazzaville, où il a apposé jeudi sa signature au bas du document.

« Tout comme à Marrakech, le Cameroun était présent à Oyo. Cependant, un fait de force majeure n'a pas permis au plénipotentiaire de mon pays de signer le Mémoire d'Entente sur le Fonds bleu », a déclaré le ministre camerounais de la Forêt et de la faune, Philip Ngollé Ngwesse, peu avant la signature symbolique du Mémoire sous le regard attentif de la ministre congolaise de l'Économie forestière, Rosalie Matondo.

Réaffirmant la « ferme » détermination et volonté de son pays à impulser le mouvement, Philip Ngollé Ngwesse a souligné l'importance pour toutes les parties d'observer la feuille de route définie dans le Mémoire. Mais aussi « que l'étalage entre les interventions du Fonds bleu et celles des institutions apparentées à l'instar de la Commission des forêts d'Afrique centrale, la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha, soit bien articulée à travers des instruments... », a-t-il insisté. Sur l'initiative du président congolais, Denis Sassou N'Gusso, le projet du Fonds bleu a été approuvé lors de la dernière conférence internationale sur le climat (COP22) tenue au mois de novembre 2016, à Marrakech, au Maroc. Ce projet vise à promouvoir la gestion durable des eaux du fleuve Congo et de ses affluents dans la zone géographique de douze pays d'Afrique centrale et australe.

La signature solennelle du Cameroun porte à dix le nombre des pays membres, notamment l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Rwanda, le Tchad, et le Maroc, pays hôte de la COP22. Pour l'heure, trois membres annoncés, -la Guinée Equatoriale, la Tanzanie et la Zambie-, n'ont pas encore signé le texte.

F.K.

INTERVIEW

Fatima Beyina-Moussa : « Nous allons relancer ECAir sur une base stable et solide »

La compagnie aérienne Equatorial Congo Airlines (ECAir) lancée en 2011 a suspendu ses activités en octobre 2016. Si les raisons sont essentiellement économiques pour la direction générale qui sort enfin d'un long mutisme pour tenter d'apporter des éclaircissements, la situation est source de passions de tous bords surtout lorsque deux rapports d'audit qui évoquent une mauvaise gestion viennent adouber le jugement des uns et des autres. Directrice générale de la société depuis septembre 2011, Fatima Beyina-Moussa apporte dans cet entretien des répliques à chaque épreuve et celle, très attendue, de la relance d'ECAir.

Les Dépêches de Brazzaville : Après cinq ans d'exercice satisfaisant ECAir a disparu des airs depuis octobre 2016. Que s'est-il passé ?

Fatima Beyina-Moussa : ECAir a été créée avec un business plan, un montant de financement et une cadence qui vont avec ce business plan. De 2011 à 2013, ce financement a été fait avec la cadence de ce business plan et les choses se sont déroulées comme il était prévu. Après, la compagnie aérienne a grandi avec plus d'ambitions : avoir plus d'avions et ouvrir plus de destinations. L'assemblée générale, les actionnaires et le conseil d'administration, donc les organes de gestion de la société, ont décidé une politique un peu plus agressive. Le processus de financement s'est déroulé mais n'est pas allé jusqu'au bout à cause de la conjoncture financière. Depuis plus de deux ans, la baisse du prix du pétrole a créé une conjoncture économique assez difficile dans notre pays et ailleurs. Les levées de fonds dans la zone Cémac sont devenues difficiles. Vous rappelez que la compagnie avait lancé un emprunt obligataire régional en 2016, c'était pour faire la dernière importante levée de fonds dont on avait besoin pour faire la maintenance lourde des avions et faire basculer tous les avions en immatriculation congolaise avec les charges beaucoup moins élevées et commencer la route de la société vers la rentabilité. Avec le contexte économique difficile la levée de fonds ne s'est pas passée comme prévu. Donc lorsque nous arrêtons les activités en octobre 2016, nous sommes confrontés, comme beaucoup de société aérienne, à une crise de liquidité.

LDB : Vous voulez dire que la situation d'ECAir n'a pas été unique pour le cas du Congo ?

F.B.M : Si vous faites le benchmark des compagnies africaines aériennes, les statistiques de l'IATA vous montreront que les compagnies en Afrique ont un problème principal, celui du financement. Nous arrivons à une crise de financement alors que nous avons des engagements multiples. Lorsque les organes de gestion de la compagnie se sont aperçus de toutes ces difficultés, ils ont décidé d'arrêter momentanément, de manière provisoire, nos activités de vols pour s'assurer d'abord de la préservation de nos actifs, de nos avions. S'assurer que l'on fasse notre relance sur une base de financement plus solide, portant sur des partenariats techniques, opérationnels et stratégiques. C'est pour cela que temporairement nous avons interrompu nos activités depuis octobre 2016.

LDB : l'arrêt a mis, semble-t-il, plus de temps que prévu et aujourd'hui, selon nos informations, même certains actifs ne sont pas sous votre contrôle...

F.B.M : Il faut préciser que c'est une interruption d'activité et non une liquidation. ECAir n'a pas disparu, la compagnie est là et elle est propriétaire de ses six avions. Elle a fait un investissement assez lourd dans un gros porteur auprès de Boeing. ECAir a acheté ses avions. Parce que beaucoup de compagnies aériennes que vous voyez opérer font du leasing, donc elles louent en mettant leur nom dessus. ECAir a des actifs. Elle a six avions moyen et long-courrier et a investi dans un grand porteur de dernière génération. La compagnie doit compléter cet

investissement pour que cet avion puisse arriver. C'est pour dire qu'elle est assise sur des bases assez solides pour pouvoir reprendre.

LDB : Justement à quand cette relance de manière concrète ?

F.B.M : Notre relance va se faire. Nous avons fait un travail ces derniers mois pour mettre en place des mécanismes de financement nécessaires pour relancer la société sur une base stable et solide financièrement et opérationnellement. Nous avons travaillé avec des partenaires à l'instar d'Ethiopian Airlines pour signer un memorandum technique et sur la formation. Nous nous sommes battus aussi pour que nos avions soient préservés pendant cette période devant les tribunaux et face à des fournisseurs qui tentaient d'attaquer notre compagnie. Nous avons préservé nos acquis et d'ici peu de temps, la relance de nos vols doit pouvoir se faire.

LDB : Peut-on avoir une période circonscrite pour rassurer nos lecteurs ?

F.B.M : D'ici quelques semaines. Je ne peux pas donner de dates exactes encore parce qu'il y a un certain nombre de tâches à accomplir qui sont en cours.

LDB : Qu'est-ce qui a été déjà fait, pendant cette période de non activité, pour relancer ECAir ?

F.B.M : Nous avons travaillé avec nos fournisseurs pour faire le point sur les dettes, nous avons consolidé la dette et approché toutes sortes d'organismes financiers pour voir ce qui pouvait nous aider à financer notre activité. Et vous savez que les dossiers de financement sont longs à constituer et ce n'est pas facile d'obtenir un financement à la cadence où nous en voudrions. Donc nous travaillons sur toutes ces questions.

LDB : L'immatriculation locale des avions dont vous faites état dans un rapport fait-elle partie des réformes que vous menez ces derniers mois ?

F.B.M : Lorsqu'ECAir a commencé ses activités en 2011, l'aviation civile congolaise était sur la liste noire de l'Union Européenne et aussi sur le site sécurisé de l'OACI. Cela signifiait que pour effectuer des vols hors du Congo, une compagnie immatriculée au Congo devrait nécessairement avoir ses avions immatriculés ailleurs qu'au Congo sinon elle ne pouvait pas faire ses vols hors du Congo. ECAir ne pouvait se contenir qu'à faire des vols domestiques. Cela a obligé la société à travailler avec d'autres partenaires et cela coûte plus cher. Et donc récemment le Congo est sorti du site sécurisé de l'OACI. Cela signifie qu'une compagnie immatriculée au Congo peut effectuer des vols vers l'Afrique. Ce qui fait que nous avons amorcé un processus d'immatriculation de nos avions. Ce sont des économies pour nous parce que nous n'avons plus besoin de passer par nos partenaires extérieurs. Ce sont des coûts additionnels que l'on peut couper. Tous nos avions et ceux qui vont revenir seront immatriculés au Congo.

LDB : D'aucuns pensent que la situation d'ECAir est née des conflits multiples au sein de l'organe de gestion de la société, et que la condition économique ne serait qu'un palliatif. Qu'en pensez-vous ?

F.B.M : La situation est économique. La



Fatima Beyina-Moussa (DR)

conjoncture économique difficile n'a pas seulement eu d'impact sur ECAir mais sur d'autres activités également dans le pays. Chez ECAir c'est parce que c'est visible. Ce sont des passagers qui l'empruntent tous les jours, donc l'impact est visible. Les difficultés de financement ne sont pas qu'au Congo mais dans la zone Cémac tout entière. Toutefois, cette baisse d'activité pour nous n'est que temporaire. C'était le temps de travailler pour recommencer sur les bases plus solides. Et il faut expliquer que ce n'est pas extraordinaire pour une compagnie aérienne de baisser la cadence de ses activités ou d'arrêter temporairement. Cela s'est vu à travers le monde et en Afrique. Vous pouvez faire une espèce de benchmark et de regarder les compagnies de la région. Certaines ont des difficultés immenses. ECAir, au contraire, a été une exception de commencer de manière solide et d'être stable pendant cinq ans. Nous avons été rattrapés par une conjoncture difficile. Nous avons reculé pour mieux sauter. Un travail est fait pour redonner aux passagers le bel ECAir qu'ils ont connu. Nous avons un business model à réinventer, un model de financement à refaire. C'est ce travail que nous avons abattu pendant ces derniers mois.

LDB : Quelle est la situation des avions d'ECAir à ce stade ?

F.B.M : Deux de nos avions font encore l'objet d'une saisie par un de nos créanciers. Mais, c'est juste contre paiement de la dette et nous serons capables de récupérer ces avions. Nous avons quatre avions qui sont sous notre contrôle. Un est à Brazzaville et les trois autres sont à Bruxelles. Ces derniers seront rapatriés à Brazzaville le plus vite possible. La relance va se faire sur la base de ses quatre avions et nous aurons l'occasion de faire venir les deux derniers et nous aurons constitué totalement notre flotte.

LDB : la reprise des actifs d'ECAir par Ethiopian airlines fait écho depuis plusieurs semaines. Pouvez-vous nous donner des explications à ce sujet ?

F.B.M : Nous avons des discussions depuis l'année dernière sur un partenariat éventuel. Nous avons commencé avec un partenariat technique et sur la formation. Nous avons signé un memorandum d'entente. Pour le partenariat stratégique, nous poursuivons les discussions. Il n'est pas question que Ethiopian reprenne les actifs d'ECAir ou quoi que ce soit. C'est plutôt une discussion pour savoir si Ethiopian peu devenir un partenaire stratégique. Les contours de cette collaboration résulteront des discussions que nous poursuivons avec eux.

LDB : Il y a des Congolais qui pensent que la situation d'ECAir est imputable à la gestion de sa direction générale et un certain nombre vous appellent à la démission. Comment vous viviez cela ?

F.B.M : Quitter ECAir est une décision qui dépend de moi ou des organes de gestion de la société. Je pense que ni moi, ni ces organes n'ont exprimé ces besoins. Nous savons comment j'ai géré ECAir depuis que je suis à sa tête à la création. Nous savons également les problèmes de financement auxquels nous sommes confrontés. Et nous nous battons, c'est-à-dire la direction générale, le conseil d'administration et l'assemblée générale, pour trouver des solutions et avancer. Ma démission d'ECAir ou mon départ ne relève pas d'inconnus qui comprennent à peine la situation de la compagnie, qui sont ignorants des questions d'aviation et qui racontent leur vie et sur la toile.

LDB : Un mouvement allant dans le sens de votre démission a eu lieu devant le siège d'ECAir il y a quelques jours...

F.B.M : Ce sont des gens que je ne connais pas. Ce n'était pas les employés d'ECAir en tout cas, car une fausse information a été véhiculée par les réseaux sociaux à partir des photos prises par ces personnes. Ce sont d'inconnus dont l'opinion pour moi n'a aucune valeur. Je continue à travailler avec le personnel de la compagnie. Il est là et nous nous serrons les coudes. Il sait que la relance de notre activité est pour bientôt. Le personnel a même voulu faire une contre-manifestation pour montrer qu'il soutient sa direction générale. C'était des gens qui étaient en balade devant notre bâtiment pendant quelques minutes.

LDB : Ces réactions ont, semble-t-il, été adoucies par un rapport qui circule sur la toile, un rapport de deux cabinets congolais issu d'un audit sur ECAir et qui montre des dérapages ayant occasionné la chute de la société. Comment analysez-vous ce document ?

F.B.M : L'audit a été demandé par l'Etat congolais pour comprendre la situation financière de la compagnie. Et je pense que l'Etat est dans ses droits. Il se trouve que par hasard moi-même je suis un ancien auditeur et j'ai commencé ma carrière dans l'audit juste après mes études. C'est un domaine que je connais quand même. C'est avec plaisir que j'ai accueilli ces deux cabinets ici, nous avons travaillé très dur. J'ai mis à leur disposition tous les documents dont ils avaient besoin. Les termes de référence de cette audit ont été réalisés par un organe mis temporairement en place par le conseil d'administration pour la période de l'arrêt des activités. J'y fais partie et donc c'était censé être une revue limitée. C'est-à-dire faire le point des éléments de la dette de la compagnie et regarder ce qui pouvait permettre la relance. Un problème s'est posé. La norme voudrait qu'à la fin des travaux des auditeurs que ces derniers remettent à l'audit le projet de rapport. Or, ce projet ne nous a pas

été remis. Donc nous n'avons pas eu l'occasion de se prononcer et donner notre opinion sur les différents points d'audit, ce qui est une norme absolue. Cela s'appelle la norme ISA 260 qui régle les cabinets d'audit. Les deux cabinets d'audit, pour les raisons qui les concernent, ont décidé de ne pas nous faire bénéficier de ce projet de rapport et ont transformé ce projet en rapport définitif. C'est une faute grave. Ensuite, c'est 45 jours donc après la fin de l'audit que nous avons pu bénéficier d'un rapport qui n'était même pas un projet, mais un rapport définitif.

LDB : Vous avez réagi à ce rapport à travers une mise au point en le récusant complètement. Pour vous, ces deux cabinets se sont totalement loupés ?

F.B.M : Nous n'avons pas trouvé dans ce rapport d'audit une adéquation entre le rapport et les termes de référence sur la base desquels les auditeurs étaient censés travailler. Nous avons plutôt vu un rapport d'audit où les cabinets se substituaient à notre commissaire aux comptes et essayaient de certifier des comptes que nous n'avons même pas arrêtés. Ils faisaient un audit au 30 novembre 2016. L'exercice comptable va jusqu'au 31 décembre et les comptes de la compagnie n'étaient pas clos. Nous n'avons pas établi d'état financier au 30 novembre 2016 et nous ne comprenons pas sur quel compte ils ont travaillé. En fait, en acceptant de réaliser une mission d'audit financier sur des comptes financiers non arrêtés, ils ont sacrifié le respect de la déontologie et des normes professionnelles de l'IFAC qui régulent la méthodologie du travail des auditeurs. A partir de là, pour moi leur audit est disqualifié et non pertinent.

LDB : Qu'est-ce qui justifie votre argumentaire sur la non-pertinence de l'audit réalisé par les cabinets Cacoges et Rainbow ?

F.B.M : C'est qu'ils ont décrit dans leur rapport à savoir qu'ECAir est une compagnie mal gérée, les faits viennent les contredire. C'est une compagnie dont les comptes sont certifiés par Ernest & Young depuis sa première année d'opération en 2011. De 2011 à 2015, les états financiers d'ECAir ont été certifiés par EY qui est l'une des quatre grandes signatures de l'audit mondial. Les deux cabinets congolais n'ont aucune expérience de l'aviation et ils sont venus faire un audit soi-disant financier et organisationnel bâclé en trois semaines, en violant les normes minimales de l'exercice. Si EY a pu certifier les comptes d'ECAir pendant cinq ans, c'est que la gouvernance d'entreprise d'ECAir était normale avec un conseil d'administration qui se réunissait régulièrement.

LDB : Puisque vous parlez de la reprise d'ECAir sur des bases solides, allez-vous compresser au niveau de la ressource humaine car des analyses font état d'un recrutement pléthorique et « budgétivore » ?

F.B.M : ECAir a recruté selon les critères des compagnies aériennes lesquels ont des ratios de nombre de personnels par avion. ECAir est tout à fait dans les normes de l'industrie. Les internautes et autres commentateurs sont gentils mais ils ne sont pas spécialistes de l'aviation. ECAir a recruté selon le nombre d'avions et de vols qui est fait. La réglementation oblige pour le personnel navigant par exemple à des temps de repos, etc. Et pendant ce temps, il faut que les vols continuent. Donc, ils doivent être en doublant. Comme notre but est de récupérer tous nos avions et de faire les vols dans l'esprit de notre business plan, ce personnel qui est là est celui dont nous avons besoin.

Propos recueillis par Quentin Loubou Quentin Loubou

RECENSEMENT DES FONCTIONNAIRES

Lancement de la phase de traitement des données

La commission mixte chargée du traitement des résultats du recensement physique des agents civils de l'Etat vient de débiter le 20 mars à Brazzaville, l'examen des documents fournis par les agents de l'Etat. Par ailleurs, elle annonce l'ouverture d'une phase contentieuse pour recevoir les agents non recensés, et l'informatisation de tous les fichiers.

Coprésidée par le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo, la réunion du lancement des activités de la commission mixte a permis de faire le point de l'opération qui s'est achevée le 6 janvier dernier.

Pour le superviseur principal de cette opération de recensement, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga, les résultats de l'opération seront traités conformément aux lois et règlements en vigueur au Congo. « *Ce traitement nous permettra d'aller vers la réalisation des objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre de cette opération, à savoir la maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat et la maîtrise de la masse salariale* », a indiqué Aimé



Les ministres des Finances et de la Fonction publique lors des travaux de la Commission mixte (DR)

Ange Bininga. Certains éléments de vérification dont dispose la commission, souligne le ministre Aimé Ange Bininga sans entrer dans les détails, présentent déjà des écarts importants vis-à-vis des lois et règlements en vigueur.

« *C'est une situation qui mérite d'être corrigée* », a-t-il insisté

Il s'agit notamment des cas des enseignants qui ont changé de ministère en emportant avec eux des primes et indemnités ; des agents remis « *maladroitemment* » à la

au stade actuel, le ministère de la Fonction publique est en train d'achever le processus de création d'une plate-forme informatique courant avril 2017. « *Le logiciel est presque prêt ; nous passons à une gestion moderne du*

sous la coordination conjointe du ministre de la Fonction publique et de celui des Finances. « *Le contrôle physique des fonctionnaires a duré tout au plus trois semaines, il est insusceptible de concevoir qu'il y ait eu de vrais fonctionnaires qui se soient absents pendant toute cette période sans raison évidente* », a relevé le ministre de la Fonction publique.

Saluant la bonne marche du processus du recensement physique du personnel civil de l'Etat, le ministre Calixte Nganongo a estimé qu'il sera judicieux de croiser la maîtrise des effectifs, de la masse salariale avec le fichier de la solde.

« *Nous avons cette présomption de croire que les effectifs sont pléthoriques au niveau de la Fonction publique congolaise. L'interconnexion avec les fichiers qui sortiront du ministère de la Fonction publique va nous permettre de tirer les résultats potables de cette opération* », a conclu le ministre des Finances.

Fiacre Kombo

CLASSE OUVRIÈRE

L'AGOC veut conforter la promotion et la défense des intérêts des manoeuvres

L'Association générale des ouvriers du Congo (AGOC) que préside Josué Christopher Bassangatala a actualisé le 18 mars à Brazzaville, à l'issue d'une assemblée générale, les bases de son organisation pour solidifier la promotion et la défense des intérêts des ouvriers.



Une vue partielle du bureau de l'AGOC (photo Ethoka Cleish).

L'organisation ouvrière a élargi ses objectifs et est revenue sur le respect du cahier de charge des ouvriers œuvrant dans les différents chantiers au Congo.

« *Nous allons mener un plaidoyer pour que les ouvriers ne soient plus considérés comme des piétons à duper par leur hiérarchie respective. Ces hommes ont des droits et devoirs, nous allons donc les soutenir et les valoriser dans leurs secteurs d'activité. Nous voulons que les droits et la propriété intellectuelle des ouvriers soient respectés. Tout membre de notre association doit avoir un soutien multiforme* », a indiqué Josué Christopher Bassangatala.

Parlant des droits et de la propriété intellectuelle des ouvriers, le président de cette organisation ouvrière fait allusion à la propriété intellectuelle qui est le domaine comprenant l'ensemble des droits exclusifs accordés sur des créations intellectuelles. Elle comporte deux branches : la propriété littéraire et artistique qui s'applique aux œuvres de l'esprit, est composée du droit d'auteur et des droits voisins.

L'AGOC qui avait déjà entamé une campagne d'adhésion des membres il y a trois mois, l'a immédiatement poursuivie pour conforter son action.

Séance tenante, les deux cents ouvriers ayant pris part à cette rencontre ont bénéficié d'éclaircissements et de modalités d'application des fondamentaux de cette association. Le bureau exécutif a également rassuré les membres de l'association de les aider à formaliser leurs ateliers et leurs œuvres.

Fortuné Ibara

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Le gouvernement annonce la création des lycées d'éducation prioritaire

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a annoncé récemment, lors de son interpellation par le Sénat, la création des établissements qui accueilleront des jeunes identifiés comme auteurs des violences en milieux scolaires

Estimant que la situation était devenue urgente, nécessitant ainsi l'implication des pouvoirs publics et de tous les acteurs du système éducatif national, en vue de l'éradication de ce phénomène, Anatole Collinet Makosso a annoncé quelques mesures. Il s'agit, entre autres, de la création des lycées d'éducation prioritaire à partir de l'année scolaire 2017-2018. En effet, ce dispositif va recevoir des jeunes en difficulté scolaire qui bénéficieront d'un cycle approprié avec des enseignants plus chevronnés et plus patients avec des effectifs bien maîtrisés. Ce cycle de rattrapage qui va s'étendre au collège l'année suivante les aidera à se mettre aux pas des autres.

Outre la création de ces écoles, le ministère entend renforcer le dispositif existant. Il s'agit notamment de l'intensification du travail d'éducation civique sous toutes ses formes avec tous les acteurs ; le renforcement du cadre juridique et sécuritaire par le travail de sensibilisation ; l'obligation des établissements de mettre en pratique leur règlement intérieur. Il devrait aussi réactiver la note sur la conduite de l'enfant à l'école ; intensifier l'enseignement des programmes d'éducation civique et morale ; poursuivre le projet sur la « Prévention de la radicalisation de la jeunesse » en Répu-

blique du Congo, élaboré par le ministère de la Jeunesse avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, et financé par le gouvernement japonais. Les autres mesures concernent la mise en place des dispositions particulières sur la prévention et la gestion des violences ; la prise en charge des élèves par eux-mêmes ainsi que l'organisation des brigades d'auto-discipline et la récompense des établissements les plus disciplinés.

Au niveau du gouvernement, il est envisagé la construction des salles de classe et de nouveaux lycées, des murs de clôture et guérites ; le recrutement d'un personnel de sécurité parascolaire ; l'augmentation du quota de recrutement des enseignants et la création des centres de rééducation des enfants coupables des actes de violence. Il est aussi prévu l'assainissement de l'environnement scolaire ; l'intervention des ministères en charge de la Sécurité publique pour le démantèlement des gangs qui sèment l'insécurité dans les établissements.

Un phénomène mondial

Selon le ministre Anatole Collinet Makosso, la violence en milieu scolaire est un phénomène mondial. En effet, le rapport mondial 2017 sur la violence et le harcèlement sexuel à l'école, publié par l'Unesco, affirme que, chaque année, environ 246 millions d'enfants et jeunes subissent la violence en milieu scolaire. Mais, sa recrudescence au Congo ruine l'école et cause des échecs scolaires, des troubles à l'ordre public et le sous-développement. « *Au Congo, par exemple, elle prend des tournures inquiétantes. En effet, depuis le début de l'année scolaire 2016-2017,*

les établissements scolaires du secondaire des grandes agglomérations comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi sont les plus touchées par le phénomène de la violence qui compromet l'avenir de nos jeunes élèves », reconnaît le ministre.

Rappelant les caractéristiques de cette violence, il a indiqué que les auteurs sont, entre autres, des élèves mêmes, parfois venant d'autres établissements ; des gangs connus sous les noms de Kuluna et Bébés noirs qui s'introduisaient dans les établissements scolaires.

Des effectifs pléthoriques, l'une des premières causes

Evoquant les causes de ce phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années, le ministre a cité le surpeuplement des élèves dans un site scolaire par insuffisance d'établissements. En effet, contrairement aux effectifs prévus par le décret 96/174 du 15 avril 1996 fixant les normes applicables à l'école, qui prévoit l'effectif de 1000 élèves au collège et de 2000 au lycée, la majorité des écoles publiques ont des effectifs pléthoriques. Il a pris l'exemple du CEG A.A. Neto à Brazzaville qui compte 5 452 élèves et le CEG Tchiniambi Mbota de Pointe-Noire 5 699. Au niveau des lycées, Thomas Sankara à Brazzaville compte à lui seul 12 242 élèves, le lycée de Mpaka de Pointe-Noire à 6 914 et le complexe A.A. Neto, avec ses trois établissements, contient 15 582 élèves. L'autre cause est l'insuffisance des capacités d'accueil qui fait qu'au lieu de 45 élèves par classe au collège, 35 au lycée et 50 au primaire, certaines salles de classe ont des effectifs allant de 300 à 350 élèves.

Parfait Wilfried Douniama

Les jeunes femmes leaders de de MTN Congo partagent sur le concept de leadership avec les jeunes élèves de l'école Javouhey de Brazzaville

Près d'une dizaine de jeunes femmes «MTNeuses» de la société MTN Congo ont procédé, le mardi 7 mars à Brazzaville, à une séance de partage interactif avec une centaine des jeunes filles des classes de 4^e à la terminale du Complexe scolaire Javouhey de Brazzaville, sur la question du leadership féminin.

La femme à elle seule représente l'édifice société, dans le sens plein du terme : Source de vie, d'Education, de Production, de Protection, d'Avenir, d'Egalité, de Fraternité, d'Union... Autant de qualificatifs notablement admis de tous, mais pas forcément valorisés par tous.

C'est justement dans cette optique que les jeunes femmes Leaders de la société MTN Congo ont mis en route la judicieuse initiative qui a consisté à établir un moment d'échange avec un panel de jeunes filles scolarisées de l'école Javouhey de Brazzaville, afin de construire avec elles La Femme du Congo de demain ; une femme décomplexée, fière de ses valeurs de femme africaine et congolaise, mais prête à relever les défis du 21^e siècle. Ce, dans le sens du thème 2017 de la Journée Internationale des Femmes : « les femmes dans un environnement du travail en évolution : une planète 50-50 d'ici 2030 ».

Cette initiative altruiste et avant-gardiste des jeunes femmes leaders de MTN Congo est à féliciter car désireuses être sources d'éveil et de réflexion pour 2017 auprès de ces jeunes filles scolarisées, âgées de 14 à 18 ans, qui constitueront assurément la Femme congolaise leader de demain.

C'est une centaine de jeunes filles scolarisées visitées, ce sont 100 futures cheffes d'entreprises, 100 futures Educatrices, Gestionnaires, Législateurs, 100 futures Mères, etc... tel est l'objectif stratégique à moyen terme attendu de cette session faite ce 7 mars 2017 dernier.

En procédant par un cas pratique, les retombées à long terme démontrent que les bénéfices s'étendront sur l'ensemble de la société congolaise, car ces 100 jeunes filles bénéficiaires (donc 100 Futures Epouses) impacteront assurément 100 hommes, voire un nombre indéfini d'enfants (garçons et filles) puisqu'elles sont aussi des Futures Mères.

En somme, c'est toute une future génération à l'éducation renforcée par des valeurs, tenant compte de la question de genre, qui verra le jour si et seulement si cette activité réalisée par les MTNeuses s'étendait à des centaines d'autres écoles à travers tout le pays.

Le choix du lieu dudit partage n'est donc pas un cas fortuit, car l'école demeure l'endroit par excellence où l'esprit critique se construit à travers l'enseignement et l'échange.

C'était d'ailleurs un peu surprenant de constater que les thématiques agressées par la centaine des jeunes filles de l'école Javouhey portaient sur :

- Le manque criard des vrais leaders féminins congolais ;
- Le blocage culturel de la femme congolaise ;
- L'employabilité des femmes aux métiers dits d'hommes ;

La séance ayant été interactive, les jeunes femmes de MTN Congo ont reconnu la pertinence des questions ainsi que les réactions des jeunes élèves. Il faut surtout admettre qu'à l'issue des deux (02) heures de partage, les «MTNeuses» sont parvenues à bousculer les mœurs et les visions sociales en motivant les jeunes filles de Javouhey qui les ont, sans nul doute, considérées comme des modèles.



Quelques témoignages des jeunes filles de Javouhey :

Lyse, une élève en 3^e, a pensé que les échanges se sont bien passés. « C'était formidable. J'ai retenu que la femme a une grande importance dans la société et nous devons faire de notre mieux. Et tout est en notre pouvoir d'être à la hauteur pour montrer aux hommes que nous sommes capables de faire tout ce que les hommes font. Après les échanges, j'ai compris que je peux devenir par exemple photographe, si Dieu me le permet. J'ai choisi la médecine mais je peux encourager mes sœurs à embrasser n'importe quel autre métier ».

Rachida, élève en classe de terminal G3, s'est dite trop contente d'avoir reçu un téléphone et a remercié MTN. Pour elle, il faut être humble, que tout le monde est égal, et que le monde est ouvert à tous. « C'est une première fois pour moi de rencontrer ce genre de dames et je suis très ravie. Je ne sais pas comment exprimer ma joie car j'ai compris qu'une fille peut faire tout ce qui est de sa vocation ».

Itoua Mondé, élève en 5^e, a quant à elle compris que dans la vie il faut se fixer des objectifs et qu'il ne faut pas baisser les bras. Il faut continuer à faire ce que l'on a envie de faire, franchir les limites, se valoriser, ne pas se négliger et aller loin dans les études. Elle a suggéré à MTN de pérenniser ce genre de séances.

Laura de la terminale G3 a déclaré avoir beaucoup appris. « La femme est capable de faire les mêmes choses que les hommes mais il n'y a pas beaucoup d'opportunités qui s'ouvrent à elle. Les femmes sont souvent considérées comme inférieures mais après ces échanges, ça se voit qu'elle ne se considère plus inférieure. Je suis capable d'embrasser la carrière de management, d'être manager d'une entreprise commerciale

».

Hilary Mvouo, élève en 5^e B, a souhaité que MTN organise ce genre de séances dans d'autres écoles afin d'en parler à d'autres filles

Congo a permis aux jeunes filles de se redécouvrir, de combattre des clichés sociaux, de briser les mythes à l'endroit des femmes sur leur place dans la société. Les jeunes filles ont forcément eu de nouvelles

aussi, non pas seulement à celles de Javouhey « parce que les filles aussi en ont besoin ». Eureka en 5^e pense qu'il ne faut jamais baisser les bras devant l'adversité. Il faut croire en ses rêves et ne pas s'occuper des hommes qui dégradent la femme et que l'égalité doit exister entre l'homme et la femme.

Quant à **Kessia** élève en Terminal A, elle a regretté de ne pas avoir participé à ladite séance d'échange. « Mais je ne me fais pas des soucis parce que je sais que les dames de MTN vont revenir bientôt et je le ferai donc la prochaine fois ». Pour elle, la femme n'est pas un être à part comme les gens le pensent. Elle est comme l'homme et a la capacité de faire tout ce qu'elle veut. La femme a la capacité de bâtir ce que l'homme fait. Ils sont pareils. « Il n'y a pas de cerveau à part, pas de sexe à part, pas de sexe en dessous ou en dessus : nous sommes pareils. Les femmes de MTN sont des exemples à suivre comme par exemple Mlle Bouya qui est la seule femme dans son département. Elle a prouvé que ce n'est pas parce qu'elle est une femme qu'elle ne pouvait pas réussir dans ce qu'elle fait ».

En somme, cette initiative, digne d'un cours de Leadership, avait pour but, d'une part, de valoriser en interne les compétences féminines de MTN Congo, conformément à son focus 2017 (Engagés et Alignés pour un meilleur MTN Congo) en mettant en avant le fait que ce sont des « Responsables, des Ambassadrices, Engagées aux valeurs et éthique de l'entreprise. »

D'autre part, sur le plan externe, il s'est agi de contribuer activement à « la Réflexion, aux Conseils, à l'Écllosion de l'esprit, à la Persévérance, au Partage d'expérience, et à l'Engagement, ... de la jeune fille congolaise, afin de l'aider à construire ses rêves.

A travers cette initiative, il est certain que MTN

sources d'inspirations, découverts de nouveaux talents, ... Cela grâce à la force de l'interaction, la prise de parole en public, à la belle l'expérience vécue avec leurs aînées «MTNeuses».

Ainsi, Mlle Victoire Douniama, du département Corporate Affairs et Fondation MTN Congo, a-t-elle indiqué que la séance de partage avec les jeunes filles de Javouhey a été le fruit d'une collaboration partagée avec la directrice des études du collège Javouhey, la Sœur Josiane Marie Moukoko qui, appréciant positivement la séance d'échange et remerciant sincèrement MTN Congo, a déclaré que « c'est une joie pour nous de les avoir accueillies et de voir comment nos enfants peuvent s'intéresser et s'ouvrir à des grandes questions qui font le monde d'aujourd'hui et de demain (...) Chaque fois que MTN apporte un plus du côté des élèves, tout ce qui tient dans l'accompagnement de notre action, c'est en fait un bien pour nous tous ».

Elle a par ailleurs remercié MTN Congo d'avoir encouragé les vingt (20) jeunes filles de Javouhey, qui se sont distinguées par leur participation très active lors de cette matinée, en leur offrant à chacune un téléphone de type smartphone. Ce qui n'est pas surprenant, car la vision du Groupe MTN est axée sur l'offre d'un monde entièrement numérique aux communautés.

A l'issue donc de ces échanges fructueux, les jeunes filles de Javouhey en ont redemandé et suggéré que soient organisées de manière régulière des séances supplémentaires.

Vive le 8 mars 2017
avec MTN Congo.

MTN, everywhere you go!

ITALIE

Le 40^e anniversaire de la mort du Cardinal Biayenda célébré à Rome

Une conférence a rassemblé des participants venus de toute l'Italie et d'Europe autour de la figure du premier cardinal congolais.

La communauté congolaise de Rome a organisé samedi dernier une conférence internationale autour de la figure du cardinal Emile Biayenda, le premier cardinal du Congo assassiné le 22 mars 1977, quatre jours après le président de la République de l'époque, le commandant Marien Ngouabi. «40^e anniversaire de l'Oblation du Cardinal Biayenda - Témoignage de la vérité qui nous rend libres », était le thème retenu pour cette commémoration au siège des missionnaires carmélitains de Rome. La manifestation a démarré par une conférence internationale. Premier à prendre la parole, le père carmélite italien Romano Gambalunga, postulateur général de son ordre. Dans l'ordonnancement catholique, le postulateur est celui qui est chargé de documenter le dossier en béatification d'un chrétien dont la vie, l'œuvre et le témoignage peuvent être proposés en exemple de sainteté. Saisi par l'Archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milan-

dou, le père Gambalunga mène l'enquête sur la vie du cardinal Emile Biayenda.

Il a indiqué que ses observations et conclusions pourraient être envoyées dans « un temps relativement rapide » à la congrégation vaticane qui se charge de délibérer sur les causes de sainteté. Mais, déjà, le fait que celle-ci ait prononcé la recevabilité du dossier est une bonne chose. Restera à voir si des miracles se sont déjà produits à l'invocation du nom du cardinal Biayenda, et s'il existe des éléments attestant de son martyre ou de sa mort « en haine de la foi ». Il s'agit d'un processus complexe mais rigoureux au bout duquel le pape donnera son dernier avis ultime.

Ensuite trois autres communications ont suivi. Le journaliste congolais de Radio Vatican, Albert Mianzoukouta, a évoqué le contexte historique de l'assassinat du cardinal : un contexte de tensions internationales en pleine guerre froide, et de tensions internes au Congo où des dissensions se font jour au sein du Parti congolais du Travail. Tensions qui amènent le commandant Marien Ngouabi à convoquer un congrès extraordinaire



Le cardinal Emile Biayenda (DR)

après avoir mis en place un état-major spécial révolutionnaire chargé notamment de sa préparation. C'est dans ce contexte que surviennent, le 18 mars 1977, l'assassinat du commandant Marien Ngouabi et, le 22 mars, quatre jours plus tard, celui du cardinal Biayenda auquel le liait une réelle amitié.

L'ambassadeur du Congo en Italie et doyen du Corps diplomatique, M. Mamadou Dékamo Kamara, a illustré la stature du cardinal Biayenda aussi bien au niveau national congolais et qu'international. « Le cardinal Emile Biayenda fut un cardinal

de la jeune Nation congolaise. C'est ainsi que le comprit et le vécut le président Marien Ngouabi. Pourtant, tout aurait dû opposer les deux hommes : l'un était un soldat de la République aux idéaux marxistes assumés ; l'autre était un homme de Dieu appelé à servir le prochain dans la foi en Dieu ».

Et il a poursuivi, louant un exemple d'entente entre deux dignes fils du pays qu'« au lieu de les diviser, ces particularités les ont rapprochés dans une amitié respectueuse du domaine de compétences de chacun, étant entendu qu'au sein de son Parti congolais du travail ou à la tête de la Conférence épiscopale congolaise les deux hautes personnalités œuvraient pour le bien de tous les Congolais ; que chacun à sa manière, le président et le cardinal, rehaussaient l'éclat du Congo au sein de la communauté internationale ; que chacun portait haut et loin la voix du pays dans le concert des nations. »

Pour sa part, Mgr Bernard Nsayi, ancien évêque de Nkayi, a parlé de l'action pastorale du cardinal Biayenda. Il a souligné l'humilité qui caractérisa sa vie ; une humilité toutefois servie

par une fermeté qu'on ne pouvait plier lorsqu'il avait décidé. Il a également relevé combien la personne du cardinal Biayenda fut, dès les années de séminaire, comme un pont et un carrefour, ses amis venant à lui pour désamorcer les tensions. Il n'hésitait pas à s'interposer quand commençaient des litiges. Et puis, toute sa vie, il n'a eu de cesse de rappeler aux chrétiens de demander et accorder le pardon en toute circonstance.

Enfin, avant l'homélie de la messe de clôture dans la chapelle des capucins, Mgr Emery Kabongo, ancien secrétaire particulier du pape Jean-Paul II et originaire de la République démocratique du Congo (RDC), a réaffirmé la valeur de foi pour appeler une béatification. Prier, donner témoignage, faire part au curé de sa paroisse ou à l'évêque du diocèse de tout bienfait miraculeux obtenu par l'invocation du nom du cardinal Biayenda. Actuellement archiprêtre de la basilique Saint-Pierre de Rome, Mgr Kabongo a dit son souhait de voir beaucoup de saints en Afrique centrale et sur le continent tout entier pour connaître et consolider la vraie paix.

Lucien Mpama

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E)

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PREAIRES (DURQuaP)

La Délégation Générale aux Grands Travaux procède, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP), au recrutement d'un(e) assistant(e) du projet DURQuaP pour le compte de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral.

1. Missions

Sous la supervision du Coordonnateur de la cellule, l'assistant(e) organisera le secrétariat du projet DURQuaP.

A ce titre, il (elle) s'attèlera au traitement des courriers, au classement et l'archivage des correspondances, tiendra les registres des différents courriers et recevra les visiteurs.

Les termes de référence sont disponibles à la coordination du projet DURQuaP.

2. Profil requis du candidat :

Le candidat devra :

- Titulaire du BAC G1 au moins, ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dont au moins deux (2) en qualité de Secrétaire de Direction ou responsable dans des domaines similaires ;
- Avoir une pratique de l'outil informatique et de l'internet (logiciels bureautiques, tableurs) ;
- Avoir une connaissance des projets de développement sur financement par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Etre capable de s'exprimer oralement et par écrit en français ;
- Etre capable de travailler sous pression en équipe.

3. Composition du dossier de candidature.

- Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux ;

- Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de l'environnement ;

- Une copie des certificats / attestations de travail, attestations de formation, et

de tous autres documents justifiant des compétences pour la mission.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

4. Durée de la mission

La durée du contrat s'étend sur douze (12) mois renouvelables si les prestations du consultant sont jugées satisfaisantes par la Coordination du projet.

5. Lieu de la mission

Le(a) candidat(e) doit assurer sa prestation à la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral (CEP) du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux.

6. Date limite de dépôt des candidatures

Le 03 avril 2017 à 12 heures, heure locale.

7. Lieu de dépôt des candidatures

A l'attention de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral)

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, immeuble TAMBADOU, à côté de l'hôtel King Maya, 5^{ème} Etage.

BP 1127 Brazzaville - République du Congo

Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32

Fax : (+ 242) 22 81 65 78

Personne responsable : BATOUNGUIDIO

Email : ceprbaddgg@yahoo.com, batoung123@gmail.com

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante :

« Dossier de candidature au poste d'Assistant(e) du projet DURQuaP à la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral .

A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.



La troisième conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures de la République du Congo

24 - 26 Avril 2017

Palais des Congres, Brazzaville
République du Congo

Il ne reste qu'un mois avant
la conférence !
Enregistrez-vous
maintenant à
www.ametrade.org/ciehc/fr/
+242 066 959 108



THÈME PRINCIPAL :

L'industrie du pétrole congolaise : défis et perspectives

Organisateurs



Sponsor Platine



Sponsors Or



Sponsors Bronze



Sponsor associé



Simplifiez-vous la vie avec les forfaits BCI !

A la BCI vous pouvez regrouper les essentiels de la gamme de produits et services à un prix forfaitaire, connu à l'avance.

Fini les tracas : vous pouvez dire adieu à vos prélèvements multiples mensuels !

Faites des économies, allant jusqu'à plus de 70.000 F par an !

FORFAIT SERENITE

Composition :

- Carte bancaire : LEADER
- SMS BANKING : BCI SANGO
- 1 Chéquier par an
- Virement BCI vers BCI
- Frais d'édition d'extrait de compte
- Réduction chez nos partenaires

Prix : 2500 FCFA

FORFAIT SERENITE +

Composition :

- Carte bancaire : VISA CLASSIC
- SMS BANKING : BCI SANGO
- 2 Chéquiers par an
- Virement BCI vers BCI
- Frais d'opposition en cas de perte ou vol
- Virements permanents sur un compte épargne
- Réductions chez nos partenaires

Prix : 5.000 FCFA

FORFAIT PRESTIGE

Composition :

- Carte Bancaire haut de gamme : VISA GOLD
- WEB-BANKING
- 2 Chéquiers par an
- Virement BCI vers BCI
- Frais d'édition d'extrait de compte
- Frais d'opposition en cas de perte ou vol
- Augmentation de plafond de la carte
- Virements permanents sur compte épargne
- Réductions chez nos partenaires

Prix : 10.000 FCFA

De plus, vous bénéficierez de remises pouvant aller jusqu'à 50% de réductions, chez nos nombreux partenaires grâce à votre carte membre.

Ouvert à Brazzaville



www.burotec.biz

Agence Brazzaville : Rez-de-chaussée, Immeuble 5 Février 1979 - Brazzaville - République du Congo
E-mail : contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz - Tél. : (00242) 05 537 14 71 / 05 537 14 75

Agence Pointe Noire : 98, Avenue Charles de Gaulle - B.P. 828
E-mail : contact@burotec.biz / vente@burotec.biz - Tél. : 06 677 66 56 / 05 524 26 78 / 22 294 08 04



ELAIS
POINTE-NOIRE

ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville). À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire - République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com

PROMO WEEK-END

150 000 FCFA
2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA
2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits déjeuner

PROMOTION DU GENRE

Le Mfac organise ce week-end une course féminine pour la parité

Le Mouvement des femmes actives du Congo (Mfac), que dirige Stella Mensah Sassou N'Guesso, organisera le dimanche 26 mars à Brazzaville, une grande course populaire féminine dite de l'égalité et la parité en vue d'interpeller l'opinion sur l'importance de la femme et le rôle qu'elle joue dans la société.

arrêté part du ministère des Affaires étrangères, au boulevard Alfred Raoul, au rond-point Moundali en aller et retour. A l'issue de la course, les femmes qui se distingueront, gagneront des prix d'encouragement. La femme qui franchira en première la ligne d'arrivée, gagnera la somme de 500.000 fca, la deuxième bénéficiera d'un montant de 300.000 fca, et 200.000 fca pour celle qui occupera le troisième rang.

L'organisation prévoit également un

éducation civique, Destinée Hermella Doukaga. Le Mfac et ses partenaires ont prévu également une tombola, dont le tirage au sort se fera en direct ce même dimanche, à 11 heures sur la télévision nationale. Les lauréats à cette tombola gagneront de nombreux lots, parmi lesquels: les ordinateurs portables ; les splits et bien d'autres articles de valeur. Pour mieux préparer cette course, les responsables du Mfac ont organisé le 19 mars sur l'avenue de la corniche sud, une séance d'échauffement avec plus de 300 participantes.

A cette occasion, Destinée Hermella Doukaga et Stella Mensah Sassou N'Guesso ont remis à un échantillon de participants, des étendards. En organisant cette course féminine, le souci du Mfac est de promouvoir le rôle de la femme. « *Le Mouvement des femmes actives du Congo a entre autres objectifs de renforcer la position des femmes dans tous les secteurs d'activités et de promouvoir le rôle et les compétences de celles-ci, tant en zone rurale que dans les milieux urbains, pour le développement économique local et national* », a conclu la présidente du Mfac.

Firmin Oyé



Stella Mensah Sassou N'Guesso (au milieu) lors de la conférence de presse (photo adiac)

Plus de cinq cents femmes, âgées de 16 à 62 ans, sélectionnées dans les ministères et organisations féminines, prendront part à cette course de parité dénommée «La Congolaise». Elle est prévue sur une distance de cinq kilomètres. L'itinéraire

montant de 50.000 fca pour chacune des femmes qui occuperont de la quatrième à la dixième places. Les prix seront remis sur les lieux en présence des responsables du Mfac et de la ministre de la Jeunesse et de

ARRÊT SUR IMAGE. CHUCK LE GRAND!

Il avait la magie du chant, de la guitare, et de cette danse du pied gauche à soulever les foules. Il s'appelait Chuck Berry. Seigneur du Rock'n roll, adieu!



ANNONCE LEGALE

Dissolution de la société EUPTECH CONGO SARLU conformément à l'article 201, paragraphe 4 de l'Acte de l'OHADA qui stipule que la dissolution d'une société unipersonnelle entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société au propriétaire sans qu'il y ait lieu à liquidation.

La société EUPTECH CONGO SARLU a donc été dissoute amiablement par réunion Extraordinaire en date du 20 Février 2017.

Ghislain Elenga Opala

NÉCROLOGIE

Wana Léa, Brice Zoba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère, Albert Babindamana.

Décès survenu le 17 mars au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au domicile familial, à Nkombe (Madimbou).

L'inhumation aura lieu le samedi 25 mars à Brazzaville.



Paul Zoumano, Mme Okoumou née Zoumano Thérèse, Mme Mbele née Biango Bambe Huguette, les enfants Bassiot Paterne et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur neveu et frère, Bassiot-Bolo Gaston G. alias Box.

Décès survenu le 13 mars au CHU-B.

La veillée mortuaire a lieu au domicile familial, N°51, rue Mbetis à Poto-Poto au croisement de l'avenue Marien Nguabi.

L'inhumation a lieu ce mardi 21 mars à Brazzaville.



IN MEMORIAM



21 mars 2008
- 21 mars 2017

Voici 9 ans que le seigneur a rappelé à lui son serviteur HOSSIE Apollinaire. A l'Occasion de cette date commémorative les enfants et les petits enfants HOSSIE invitent tous ceux qui l'ont connu et aîné d'avoir une pensée pieuse envers l'illustre disparu et d'être en communion de prière avec eux.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



gourmandine
PATISSERIE

67 Avenue Nelson Mandela, Brazzaville

HOTEL MIKHAEL'S

À emporter 7/7

**2 PIZZA
ACHETÉES**

=

**1 PIZZA
OFFERTE***

Livraison A Domicile

De 7h À 22h

Mob: 05 366 66 33

* Prix identique ou inférieur aux 2 achetées.

3 BURGERS ACHETÉS

=

1 OFFERT

Pizzas

Pizza Margherita Sauce tomate, fromage, origan	5000
Pizza Végétarienne Sauce tomate, fromage, aubergine, poivron, tomate, ail	5000
Pizza Luna Sauce tomate, fromage, aubergine, courgette, ail	5000
Pizza Reine Sauce tomate, jambon, fromage, champignon	6000
Pizza Andrea Sauce tomate, fromage, pepperoni, mortadelle, chorizo, olives, origan	8000
Pizza Calzone Sauce tomate, fromage, jambon, œuf, origan (en soufflé)	7000
Pizza Capra Sauce tomate, fromage, fromage de chèvre, lardon, origan	8000
Pizza Bolognaise Sauce tomate, viande hachée, fromage, oignon, œuf	6000
Pizza Polo Sauce tomate, poulet, fromage, champignon, poivron, maïs, ail	6000
Pizza Hawaïenne Sauce tomate, fromage, poulet, ananas frais, origan	7000
Pizza Napolitana Sauce tomate, fromage, anchois, olive, origan	6000
Pizza Thon Sauce tomate, fromage, thon, œuf, olives, câpres, origan	8000
Pizza Al-Salmona Sauce rosée, fromage, saumon fumé, câpres	10000
Pizza Frutti Di Maré Sauce rosée, fromage, crevettes, calamars, ail, persil	10000

Crêpes

Crêpe Nature	500
Crêpe (Chocolat/Confiture/Miel)	1000
Crêpe Jambon, Fromage	1500
Crêpe ChocoBanane	1500
Crêpe au Fromage	1000

Plat Du Jour + Jus 350 ml

=

5'000 FCFA

Sandwiches

Sandwich Taouk Poulet mariné, frites, cornichons, salade de choux & mayonnaise	2500
Sandwich au Poulet Poulet grillé, frites, cornichons, sauce à l'ail	2000
Sandwich au Thon Thon, salade, cornichons, maïs	3000
Sandwich au Hot Dog Hot dog, salade, tomates, cornichons, mayonnaise, ketchup	1500
Sandwich Philadelphia Viande, mozzarella, salade, tomates, poivrons, sauce Philadelphia	3000
Sandwich Fajita Poulet Fajita, mozzarella, salade, tomates, maïs, poivrons	3000
Sandwich Frites Frites, salade de choux, mayonnaise & ketchup	1500
Club Sandwich au Poulet Pain de mie, poulet grillé, œuf dur, salade, tomates, mayonnaise	2500
Club Sandwich au Thon Pain de mie, thon, salade, tomates, cornichons, mayonnaise	3500
Sandwich de Brochette de Boeuf Viande, hommos, tomates, cornichons, oignons	2500
Submarine Mortadelle, salami, fromage, cornichons, tomates, salade & mayonnaise	3000
Sandwich Jambon & Fromage	2500

Burgers

	Simple	Plat
Hamburger Simple Viande, salade, salade de choux & mayonnaise, oignons, tomate	2000	3500
Cheese Burger Viande, fromage, salade de choux & mayonnaise, oignons, tomate	2500	4500
Hamburger Royal Hamburger simple avec fromage, jambon, omelette	3000	5000
Cheese Burger Viande, fromage, salade de choux & mayonnaise, oignons, tomate	2500	4500
Burger aux Champignons Viande, salade, champignons sautés	2500	4000
Hamburger au Mozzarella Hamburger simple avec mozzarella panée	4000	7000
Burger au Poulet Poulet pané, salade, frites, cornichons, mayonnaise	2000	3500
Double Burger Deux viandes, fromage, tomate, oignons, salade de choux & mayonnaise	3500	6500

Plats

Steak Simple	6000
Plat du Jour	5000
Crispy Poulet	4000
Nuggets Poulet	4000
Corn Dogs	4000
Steak Mozza	9000
Poulet Frites	4500
Plat de Riz	1000

KASAÏ CENTRAL

Reddition de plusieurs miliciens Kamuina Nsapu

En décidant de commun accord avec sa famille biologique, d'exhumer le corps du chef traditionnel Kamuina Nsapu et de l'inhumer selon les rites coutumiers, le gouvernement a enlevé à la milice se réclamant de lui, tout prétexte de continuer à semer le trouble dans la région par repréailles à son décès.

Peut-être s'acheminons-nous vers le dénouement de l'épisode Kamuina Nsapu. En tout cas, tous les signes avant-coureurs d'une fin de règne de cette milice sont perceptibles à Kananga, chef-lieu du Kasai central. Le dimanche 19 mars, la population locale était surprise de constater la bonne entente ayant caractérisé, le temps d'une parade, les éléments de la police et les miliciens de Kamuina Nsapu. La scène était quelque peu surréaliste pour des habitants souvent habitués aux affrontements que leur gratifient périodiquement les deux camps. Des policiers à bord des jeeps de commandement encadraient un camion bondé des miliciens, (près d'une centaine), qui chantaient à la gloire de leur chef décédé au mois d'août dernier. Ils venaient de se désengager de la logique d'affrontement avec les forces loyalistes en prenant la décision de rallier l'armée nationale.



Des miliciens Kamuina Nsapu

De quoi mettre du baume au cœur de la population qui pouvait, à juste titre, considérer cette parade comme symbolisant la fin des affrontements entre Fardc et la milice Kamuina Nsapu. Les premiers mots du vice-gouverneur du Kasai-central, Justin Milonga, à l'endroit des miliciens, qui s'étaient rendus de leur plein gré à l'armée nationale, étaient ceux de la paix. « Nous profitons de ce souci ardent de notre population afin de lancer un message à tous

les fils et filles de la province du Kasai-central, les parents et tous les autres enfants qui continuent à militer dans les rangs des miliciens, que ce temps est révolu (...) Pour autant leurs lieutenants et les autorités tant nationales que provinciales sommes engagés dans un processus de dialogue pour une paix durable », a-t-il lancé. Il a, par la suite, appelé toute la population locale à s'inscrire dans le schéma de la paix.

Il est clair que les miliciens ayant rallié l'armée nationale seront reversés dans les Fardc après leur démobilisation, en attendant la libération d'autres détenus conformément au vœu exprimé par le gouvernement dans sa volonté de rétablir la paix dans cette partie du pays. Notons que ce dénouement est le fruit des efforts entrepris par le vice-Premier ministre en charge de l'intérieur, Ramazani Shadari, dont le dernier passage au Kasai central aura laissé des traces indélébiles. Sa rencontre avec les membres de la famille biologique du défunt chef Kamuina Nsapu, tué en août 2016 dans un affrontement avec les forces de l'ordre, a permis de décanter la situation.

Les deux parties sont tombées d'accord notamment sur la procédure à suivre quant à l'exhumation, la présentation des restes du corps du chef traditionnel Kamuina Nsapu à sa famille et son inhumation suivie des rites coutumiers. Une décision qui a influé positivement sur le mental des miliciens Kamuina Nsapu en ce sens, que ce qui leur servait autrefois de prétexte pour s'attaquer aux Fardc a été enlevé du fait de la réhabilitation de la mémoire de leur chef.

Alain Diasso

KINDU

Olpa exige une enquête sérieuse pour trois journalistes blessés par grenade

Pour cette organisation de défense de la liberté de la presse, l'action recommandée devra permettre d'identifier les auteurs de ces actes et les sanctionner conformément à la loi.



Des professionnels des médias, lors d'une activité de la Céni

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a regretté que trois journalistes soient blessés, le 9 mars 2017, par des jets de grenade et du gaz lacrymogène à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema. L'ONG a, de cet fait, exigé une enquête en vue d'établir les responsabilités, d'identifier les auteurs et de les punir conformément à la loi.

Selon un communiqué publié le week-end par Olpa, Augustin Munkina, Roger Eboinga et Sefu Kabembe ; respectivement journalistes à la radio Kindu Fréquence modulée, de Radio-Télévision Groupe l'Avenir (RTGA/Kindu) et à Radio Inter Viens et Voies (RTIV), toutes émettant à Kindu, ont été gravement blessés par des grenades et du gaz lacrymogène lancés par deux agents identifiés comme étant de la Police nationale congolaise (PNC/Kindu). C'était, a expliqué cette organisation de défense de la liberté de la presse, au mo-

ment où les trois professionnels des médias effectuaient la traversée du fleuve Congo en vue de réaliser un reportage sur l'opération d'enregistrement des électeurs dans la commune d'Alunguti et l'enrôlement du député national Dieudonné Mbukani Katebwa. « Tout en restant préoccupé par l'état de santé de Roger Eboinga et Sefu Kabembe internés à l'hôpital général de Kindu jusqu'à ce jour, Olpa condamne ces actes et appelle les autorités compétentes à diligenter une enquête pour identifier leurs auteurs et les sanctionner conformément à la loi », a insisté cette organisation.

Il est, par ailleurs, noté que les victimes, qui ont été conduits d'urgence dans des centres hospitaliers de la place pour une prise en charge médicale, s'en sont sortis avec de graves lésions aux jambes.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Controverse autour d'une question orale adressée à Samy Badibanga

Cent jours après sa nomination, le Premier ministre du gouvernement d'Union nationale fait face à un député national, Crispin Mbindule, initiateur d'une question orale avec débat à son encontre.

Une question orale avec débat vient d'être initiée à l'encontre du Premier ministre, Samy Badibanga. Cette initiative parlementaire porte la signature du député Crispin Mbindule, celui-là même qui, en son temps, avait donné du fil à retordre à l'ex-Premier ministre Matata Ponyo. Connu pour son bagout, l'élu de Beni (Nord-Kivu) qui s'est spécialisé dans les interpellations des chefs de gouvernement, vient à nouveau de passer à l'offensive. Dans son collimateur, le nouveau Premier ministre Samy Badibanga. Ce dernier est invité à une séance d'évaluation de son programme d'action, une sorte d'oral où il aura à répondre, selon les rites parlementaires, aux préoccupations des élus du peuple quant à son niveau d'exécution.

De la cohésion nationale à l'organisation des élections en passant par la politique économique, monétaire, sécuritaire et social du pays, sans oublier ses promesses de gratuité de maternité, de l'enseignement et de la transformation agro-industrielle, Samy Badibanga devra en répondre devant la représentation nationale. Cette initiative

parlementaire est cependant loin de recueillir le quibus de plusieurs députés qui la jugent inopportune. D'aucuns à l'hémicycle font savoir que l'exécutif central fonctionne actuellement sur base de crédit provisoire, soit le 1/12 du mois de l'année budgétaire et que, par conséquent, on ne peut pas juger l'action de Samy Badibanga en ce moment. Le programme d'action du gouvernement se trouve dans la loi de finances de l'exercice lorsque le Premier ministre vient avec le projet de loi de Finances, fait-on savoir. Et de se demander sur base de quel projet sera jaugée l'action du Premier ministre dès lors que le projet du budget exercice 2017 n'est même pas encore déposé ni examiné en commission. Ce n'est que lorsque ces préalables seront satisfaits et que le gouvernement commencera réellement l'exécution de son programme d'action que l'on pourra l'attendre au tournant en lui demandant des comptes. De l'avis des experts, cette question orale avec débat a plus de chance d'être rejetée par la représentation nationale. Réfutant tous les arguments brandis pour rejeter cette question orale, ses défenseurs estiment que les cent jours que vient de passer Samy Badibanga à la tête de l'exécutif national sont suffisants pour qu'il réponde de ses faits de gestion à travers une évaluation sans complaisance.

A.D.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le projet Cajac Mobile de Licoco au chevet des citoyens de Maluku

Il est désormais possible pour les citoyens de briser le silence contre les cas de corruption à Kinshasa dont les conséquences empiètent sur leur vie sociale, et à s'impliquer de manière active et efficace dans la lutte contre ce fléau grâce au mécanisme Cajac (Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne), mis en place depuis quelques mois par la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) dans le cadre de son projet « Impact ».

Dans l'optique de renforcer cette action et d'établir des contacts directs avec les citoyens, le Cajac Mobile a été installé le vendredi 3 mars 2017 dans la commune de Maluku, à travers l'organisation de la campagne de sensibilisation de lutte contre la corruption. Objectif : mobiliser la population de cette zone rurale et des environs à dénoncer, au bureau mobile Cajac Licoco, les actes et les injustices liées à la corruption, afin que ledit bureau achemine les plaintes des citoyens auprès des institutions étatiques pour trouver des solutions idoines. À l'instar des activités de Cajac mobile dans les



Le logo de sensibilisation de la Licoco

communes de Kintambo et Selembao, cette initiative est favorablement bien accueillie par les citoyens.

Et les préoccupations restent les mêmes, entre autres, voir les responsables des actes de corruption être sanctionnés pour mettre fin à l'impunité, comme l'atteste un quadragénaire, policier de son état, mais victime d'extorsion et arrestation arbitraire par les agents de service de l'auditorat militaire de la commune de Maluku qui profiteraient de leur position pour nuire à d'autres services de l'Etat commis dans les différents ports.

Après échange avec les conseillers du Cajac, des policiers ont bien assimilé le mécanisme, promettant de s'impliquer dans la lutte contre la corruption dans cette circonscription. De toute évidence, ce nouvel outil anti-corruption mis en place par la Licoco apparaît aux yeux

des citoyens comme le dernier rempart de recours pour les victimes des actes de corruption en quête de solution et qui ne croient plus en une justice à double vitesse dont l'impartialité est remise en question.

L'organisation de cette activité de sensibilisation s'inscrit dans la démarche de la Licoco à impliquer l'ensemble de la population à rejeter la corruption et prendre des mesures efficaces pour la combattre, en vue d'aboutir à des réformes administratives ou législatives importantes. Il y a lieu de souligner que « le projet Impact » que la Ligue congolaise de lutte contre la corruption est en train d'exécuter est financé par le Fonds Canadien de Développement ; un financement qui permet la mise en place des Cajac à travers les villes de Kinshasa, Matadi et Inongo avant de s'étendre, dans les jours à venir, dans plusieurs autres provinces de la RDC. En ce qui concerne les bureaux du Cajac de Kinshasa basés respectivement à Kintambo et Kinkole, les citoyens ont la possibilité de les contacter au numéro +243 816907211 ou +243 0844441899.

Martin Enyimo

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

V.Club passe, Renaissance du Congo, Mazembe et Sanga Balende trépassent

Deux clubs de la RDC sont encore en lice en compétitions africaines interclubs, notamment, V.Club qui se qualifie en huitièmes de finale de la Ligue des champions et le TP Mazembe, éliminé en seizièmes de finale de la C1, mais reversé au barrage de la Coupe de la Confédération.

Ce fut un week-end difficile, pénible pour les clubs de la RDC engagés en compétitions africaines interclubs. Les espoirs de la RDC en Ligue des champions reposent désormais sur l'AS V.Club. Les Dauphins Noirs ont accédé en huitièmes de finale de la C1, qui cette année, se déroulent en formule de groupes. V.Club a écarté de son chemin, le dimanche 19 mars 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, la formation de Gambia Port Authority par deux buts à zéro. L'attaquant international rwandais Ernest Sugira a ouvert la marque pour les joueurs du coach Florent Ibenge à la 39e minute, reprenant à bout portant de la tête un centre de Glody Ngonda venu de la gauche. Un but qui a concrétisé la domination dans le jeu de V.Club. Le deuxième but du team vert et noir a été l'œuvre du défenseur central équato-guinéen Francisco Ondo alias Obama qui s'illustre de plus en plus en marquant des buts importants pour le club. Il a marqué à la 75e minute, à partir d'un corner. Mathématiquement donc, deux clubs de la RDC sont encore en lice dans les compétitions africaines interclubs, l'AS V.Club en Ligue des champions et le TP Mazembe au niveau de barrage de la Coupe de la Confédération.

La grosse mauvaise nouvelle est certainement l'élimination du TP Mazembe de Lubumbashi en seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Et cela,

même si le club de Lubumbashi disputera le barrage de la Coupe de la Confédération dont il est détenteur. En effet, les Corbeaux de Lubumbashi n'ont pas passé l'étape de seizièmes de finale de la C1, écartés de manière surprenante, le dimanche 19 mars 2017 à Harare, par les Zimbabweens de Caps United du Zimbabwe. Score de la partie : zéro but partout. Au match aller une semaine plutôt au stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, les deux équipes s'étaient quittées par un but partout. Le but inscrit sur le terrain de l'adversaire par Caps United a donc pesé lourd dans la balance.

Aussitôt arrivé, l'entraîneur français de Mazembe, Thierry Froger fait déjà face à une déconfiture, lui qui a intégré certains joueurs venus du Katumbi Football Academy, le centre de formation de Mazembe et de la formation sœur du CS Don Bosco. Et l'on apprendrait que le club connaîtra une certaine crise en interne avec des anciens joueurs qui n'approuveraient pas la philosophie de Thierry Froger et du staff dirigeant actuel du club à l'absence du président sponsor du club Moise Katumbi Chapwe. Et trois de ces anciens n'ont même pas fait le déplacement d'Harare, entre autres, Trésor Mputu qui revient d'une interdiction de jouer de plus d'une année, Joël Kimwaki, Jean Kasusula et le



V.Club seul représentant de la RDC en Ligue des champions

gardien de but retraité Robert Kidiaba. On veut croire que cette crise, si elle existe, serait vite dissipée, afin que le club dispose des chances de rebondir rapidement en Coupe de la Confédération. L'autre déception du football congolais est sans doute l'élimination du FC Renaissance du Congo, défait en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération par le club algérien de Mouloudia Club d'Alger. Certes, le club orange de Kinshasa a eu raison de Mouloudia à Kinshasa par deux buts à un, mais un résultat insuffisamment, car au match aller, les Renais sont tombés à Alger par la marque de zéro but à deux.

Renaissance du Congo accumule cependant de l'expérience en Coupe d'Afrique, club fondé en 2014 d'une scission d'avec le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa.

Dans cette C2 africaine, la RDC n'a plus de représentant, en attendant bien entendu, le barrage avec le TP Mazembe. En effet, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, deuxième représentant congolais en Coupe de la Confédération, a trépassé, le même dimanche 19 mars 2017 à Khartoum, face à Al Hilal Elobied du Soudan. Vainqueur au match aller par un but à zéro au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, le club du Mbuji-Mayi a été battu par la même marque à Khartoum, et éliminé aux tirs au but (3-5). Le TP Mazembe qui jouera le barrage de la C2 a donc la possibilité de rester en vie dans cette compétition, se qualifier et disputer la phase des poules au niveau de huitièmes de finale, selon la nouvelle formule initiée par la Confédération africaine de football.

M.E.

PCT

La fédération de Pointe-Noire commémore les 40 ans de la disparition du président-fondateur Marien Ngouabi

Les membres du Parti congolais du travail (PCT) du département de Pointe-Noire, ont rendu samedi 18 mars, un hommage au président-fondateur de ce parti Marien Ngouabi, à l'occasion de la commémoration du 40ème anniversaire de sa disparition. L'événement était célébré sous le thème : «Marien Ngouabi, leader politique, homme d'Etat, exemple de dévouement, d'engagement et de sagacité dans le combat pour l'unité nationale, la paix, la démocratie et le progrès social»

Il était exactement 14 heures 30 minutes lorsque la sirène indiquant l'heure précise de la mort du fondateur du PCT a sonné, suivie du dépôt d'une gerbe de fleurs sur la stèle érigée en sa mémoire par Jean Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral chargé à l'organisation et aux ressources humaines de ce parti. C'est dans une ambiance militante et sereine que les membres de ce parti de la ville océane se sont souvenus du créateur de leur parti.

Interrogé sur la vie de Marien Ngouabi, Jean Théophile Ilobakima a expliqué qu'il représente un

modèle à suivre pour les autres membres du parti au regard de ses qualités exprimées à travers le thème de cette commémoration. Cette journée constitue un événement glorieux pour les membres du PCT et le peuple congolais tout entier.

«Même de nos jours cette date est perçue comme une victoire, le 18 mars représentait au départ un événement très douloureux pour l'ensemble des membres du PCT parce que c'est à cause de l'impérialisme international et de ses valets locaux que notre guide Marien Ngouabi fut lâchement assassiné. J'évoque ici sa mort avec beaucoup de gravités, avec beaucoup de peine ainsi 40 ans après sa mort, cet impérialisme n'a pas pu anéantir le parti créé par notre guide, le camarade Marien Ngouabi. Ainsi cet instrument, le PCT continue aujourd'hui à se battre chaque jour sur le terrain en vue de remporter des victoires au profit du peuple congolais même s'il y a certains citoyens qui ne reconnaissent pas encore cela. Mais, comme l'on dit souvent, on reconnaît l'import-



Dépôt de gerbe de fleurs sur la stèle du président-fondateur du PCT par Jean Théophile Ilobakima

tance d'un bien qu'après l'avoir perdu. Le PCT est un grand parti qui s'est battu et continue à se battre pour des causes justes et nobles du peuple malgré quelques mutations connues par

ce parti. Mais, l'on retient que le PCT est un roseau qui plie mais qui ne rompt pas parce que ce parti et ses membres s'adaptent à toutes les formes de lutte qui peuvent s'offrir à eux au plan

national et international», a signifié Jean Théophile Ilobakima. La date du 18 mars 1977 restera à jamais ancrée dans la mémoire des membres du PCT et des Congolais.

Faustin Akono




TOMBOLA LA CONGOLAISE
A l'occasion de la 1ère course féminine pour l'Égalité et la Parité

Tirage au sort le **Dimanche 26 Mars**
à 11h au Boulevard ALFRED RAOUL
et en Direct sur Télé-Congo

Prix du ticket 500 FCFA

Lots à gagner :

- Split
- Billet D'avion
- Ordinateur portable
- Nuit d'hôtel
- Carte de recharge
- Et de nombreux autres lots...

La liste des numéros gagnants sera consultable sur notre site internet

www.courselacongolaise.com
courselacongolaise@gmail.com
Tel: 05 386 06 05



la maison du pagne



TEL: 05 323 27 27
Rue fondere (Rond point la coupole), Brazzaville



 LA MAISON DU PAGNE DU CONGO

RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La session inaugurale a tenu toutes ses promesses

Le numérique peut-il être un levier pour la productivité et la performance des entreprises ? C'est par un cas concret en guise de réponse que la session inaugurale des Rendez-vous de l'économie numérique a été ouverte le 16 mars à la chambre consulaire de Pointe-Noire. Initiées par TOTAL E & P Congo, l'ouverture de ces rencontres s'est faite devant Bruno Jean-Richard Itoua et Benoit Bati, respectivement ministre de l'Enseignement supérieur et ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie numérique et de la prospective, des chefs et représentants d'entreprises, d'experts et des invités.

Placée sous le parrainage du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie numérique et de la prospective, la session inaugurale des « Rendez-vous de l'économie numérique » s'est voulue pragmatique et concrète, loin des discours souvent servis lors des événements sur le numérique. Dans son mot d'ouverture, le ministre Benoit Bati a indiqué qu'il était temps de sortir des grandes présentations sur le numérique pour aller vers des cas réels d'usages du numérique porteur de croissance pour l'entreprise et donc créatrice d'économie numérique. Cette exigence du ministre délégué à l'économie numérique faisait écho à la déclaration du ministre Bruno Jean-Richard Itoua,



Photo de famille de la session inaugurale des Rendez-vous de l'économie numérique crédit photo «Adiac»

président d'honneur du DSI Club qui dans son mot de circonstance a dit : « *Le numérique n'est pas une option* ».

À la question de savoir, si le Digital peut-il être un levier de productivité et de performance pour l'entreprise, et dans le cas présent chez TOTAL E&P Congo, la première salve de réponses est venue de M. Pierre Jessua, son directeur général à l'entame du workshop animé par la Direction Support de cette entreprise. Reprenant à son compte le discours de Patrick Pouyanne, PDG du Groupe TOTAL, M. Pierre Jessua a rappelé que chez TOTAL, le

digital est l'un des trois défis du groupe et qu'une stratégie digitale Groupe avait été définie autour de trois axes majeurs : Relation clients, industrie 4.0 et open innovation, et à ce titre un Chief Digital Officer a été nommé.

« *Le numérique, levier de productivité et de performance dans l'industrie pétrolière* » a été présenté par Steve Mboulou, Albertin Banimba et Gatien Bando de la Division Systèmes d'Information de la Direction Support de TOTAL E&P, selon l'agenda : « l'usine du futur » de Total raffinage et chimie, l'or-

ganisation du Digital chez TOTAL, les réalisations au sein du groupe TOTAL (Industrial mobility, les objets connectés et le Digital Workplace).

Les quelques réalisations mises en avant par l'équipe TOTAL recouvraient l'ensemble du scope des métiers chez TOTAL. Des applicatifs du domaine hygiène santé pour la cartographie des risques de laboratoires, à la surveillance de la qualité de l'air à Djeno, les drones pour l'inspection en milieu confiné offshore, les smart rooms pour l'assistance et monitoring proactive des

sites offshore sur terre (Optimisation des conditions d'exploitation et de production), en passant les objets connectés (Combinaison connectée, Bouteille de gaz connectée et la Formation en réalité augmentée), et le digital workplace ou solutions collaboratives pour faciliter la communication et la collaboration quelle que soit la situation de travail et le terminal d'accès. Guy Baouaya, directeur Support et président du DSI Club a conclu la présentation en disant « *Pour TOTAL, le digital est une opportunité pour accélérer l'utilisation des équipements mobiles, développer les synergies entre branches, améliorer la performance opérationnelle et mieux connaître ses clients* ».

Rappelons que la session initiale des « rendez-vous de l'économie numérique » est un événement organisé par DSI Club en partenariat avec la Chambre consulaire de Pointe-Noire et l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo. Plusieurs autres personnalités ont également pris part à l'événement : Yves Ickonga, conseiller du président de la République en charge des télécommunications et du numérique, Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, Christian Barros, président d'Uni congo ainsi que les autorités locales.

Hervé Brice Mampouya

GOÛT DE FRANCE/GOOD FRANCE

Les restaurants de Pointe-Noire rendent hommage à l'excellence de la cuisine française

La troisième édition de « **Goût de/ Good France** », sera célébrée le 21 mars partout dans le monde, à Pointe-Noire, les restaurants, Alhambra et Villa Madiba ont décidé de se joindre à cette initiative qui valorise la gastronomie française.

Dans quelques jours, la gastronomie française sera à l'honneur sur tous les fuseaux horaires et dans toutes les langues du monde. Le réseau diplomatique français sera pleinement mobilisé pour célébrer cet art de vivre, porteur des valeurs

de partage et de convivialité.

Dans la ville de Pointe-Noire, deux restaurants prennent part à cette activité, il s'agit du restaurant Alhambra et le restaurant Villa Madiba. ce 21 mars, ces deux structures, vont rendre hommage, sous la forme d'un dîner, à l'excellence de la cuisine française, à sa capacité d'innovation et aux valeurs qu'elle véhicule, notamment, le partage, le plaisir, le respect du « bien-manger », de ses contemporains et de la planète.

Les deux restaurants proposeront des menus qui valorisent la gastronomie française. Le menu du restaurant Alhambra sera composé de: gravlax à la passion; mangue verte; souris d'agneau aux pruneaux; polenta croustillante; assortiment de fromage; moelleux au Rhum; ananas citron vert.

Le restaurant Madiba proposera, quant à lui, un menu alléchant et intéressant avec des plats comme: du rosace de magret aux pommes; tournedos de langouste grillée au beurre d'ail citronnée; selle d'agneau rosé et son gratin dauphinois; trio de fromages; fruits secs et son verre de saumur champigny.

En effet, Goût de/Good France est une activité qui rend hommage à la gastronomie française, cette cuisine vivante, ou-

verte et innovante, favorisant le partage, l'échange, la convivialité, le plaisir, le mélange des cultures dans le respect de la planète et de la santé.

Pour tout dire, Goût de France est une activité qui se veut « international », elle aura lieu partout dans le monde. Des restaurants du monde entier célèbreront la « gastronomie française » à travers des plats. Pour cette troisième édition, l'accent sera mis sur les écoles de restauration et d'hôtellerie qui contribueront à poursuivre cette tradition des métiers culinaires mais qui témoigne également que la cuisine française évolue et ne cesse de s'enrichir. Plus de 2000 chefs et près de 250 000 personnes à travers le monde, comme plus de 150 ambassades de France sur les cinq continents vont également participer à cette édition.

Rappelons qu'au Congo, l'ambassade de France et le consul général de France à Pointe-Noire, s'associent à cette opération « Goût de France » qui promeut l'art culinaire français. Au total cinq restaurants du pays vont prendre part à cette activité, deux à Pointe-Noire et trois autres à Brazzaville, le restaurant Ô Sympatique, Jardin des saveurs et du Radisson Blu.

Hugues Prosper Mabonzo



< Sans données à partir du lien >

COLLOQUE GEORGES BALANDIER

Bertrand Cochery « Je crois profondément à l'idée de l'Afrique, continent du XXI^e siècle »

Les 17-18 mars, la communauté scientifique du Congo a organisé à Brazzaville, en partenariat avec des universitaires venus de France, de Rd-Congo et du Sénégal, un colloque international en hommage au Pr Georges Balandier. Partie prenante à l'événement, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, revient dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville sur l'intérêt de cette manifestation intellectuelle de haut niveau. Parlant de la consolidation des liens entre son pays et l'Afrique à travers les œuvres de l'esprit, le diplomate français dit « croire profondément à l'idée de l'Afrique continent du XXI^e siècle ».

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Monsieur l'ambassadeur, la communauté scientifique du Congo vient de rendre un vibrant hommage au Pr Georges Louis Emile Balandier avec le soutien de l'Institut français du Congo, à travers un colloque international de haut niveau. Quels sont vos sentiments au moment de la clôture de cet événement ?

Bertrand Cochery (BC) : Le colloque international en hommage à Georges Balandier, décédé en octobre 2015, a atteint ses objectifs et même au-delà.

Il a été le fruit d'une coopération étroite entre l'Ambassade de France à Brazzaville, l'Institut Français du Congo d'une part, et d'autre part le ministre Henri Ossébi, qui a conçu l'architecture scientifique du colloque avec l'Université Marien- N'Gouabi, avec le soutien de Géopolitique Africaine et de nombreux appuis congolais, tels que la SNPC ou la Fondation Perspectives d'avenir.

Ensemble, nous avons pu réunir un beau panel d'intervenants de tout niveau, universitaires, écrivains et chercheurs, venus de France, du Sénégal, de RDC et bien sûr du Congo. Cette dimension internationale doit être soulignée, car elle témoigne de la place particulière de

Georges Balandier dans les études africanistes et dans le renouveau de l'Anthropologie, renouveau qui n'aurait pas été possible sans son expérience du continent africain, dans les années d'après-guerre, lorsqu'il découvre, alors chercheur à l'IFAN, la Guinée puis le Congo.

Je suis particulièrement reconnaissant aux autorités congolaises de l'importance qu'elles ont bien voulu accorder à ce colloque, de leur participation à ses principaux temps forts, à leur engagement dans les débats – je pense au Premier ministre, au ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, je pense également au Député-Maire de Brazzaville qui, dès l'ouverture du colloque, a annoncé la décision prochaine de donner le nom de Georges Balandier à l'une des avenues de la capitale.

Mes remerciements s'adressent également à tous les professeurs et étudiants de sociologie et d'anthropologie qui, par leur participation active aux débats, ont manifesté non seulement leur soif de savoir mais aussi leur conscience des enjeux de l'anthropologie dans les sociétés africaines en mutation, notamment dans les villes.

Les constats que dressait Georges Balandier, les questions qu'il soulevait au début des années 50 sont toujours d'actualité.

LDB : Il est un autre message que le Congo a porté à travers ce colloque, son inauguration par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Quel commentaire vous inspire cette marque de considération des autorités congolaises pour votre compatriote ?

BC : J'ai été particulièrement sensible aux propos du Premier ministre à l'endroit de Georges Balandier. Tout d'abord, par sa présence même, le Premier ministre a témoigné l'importance de la figure de Georges Balandier dans le monde de l'anthropologie et de la sociologie de l'Afrique contemporaine. Son intervention a également porté témoignage de la pertinence



Bertrand Cochery (DR)

d'un esprit et d'une méthode que Georges Balandier a laissé en héritage à de nombreuses générations africaines, y compris celles qui, aujourd'hui, parmi les plus jeunes, contribueront à édifier le Congo de demain. Quand Georges Balandier dit qu'il n'y a pas d'autre réalité que le métissage, le mélange, dans la sociologie des villes africaines post-coloniales, il nous adresse un message fort sur la nécessité du « vivre ensemble ».

LDB : Vous avez-vous-même pris une part active à cette manifestation intellectuelle. Est-ce parce que vous connaissez personnellement l'illustre disparu ?

BC : J'ai effectivement pris une part active à cette manifestation. Bien que n'ayant pas été l'élève de Georges Balandier, mon parcours d'études supérieures en philosophie politique m'a toujours conduit à reconnaître en Georges Balandier un des grands piliers du renouveau des sciences humaines en France, que je n'hésite pas à placer au même niveau qu'un Claude Lévi-Strauss, un Michel Leiris ou Michel Foucauld. Ensuite, mon parcours de diplomate m'a conduit sur les terres de recherche de Georges Balandier puisque, comme vous le savez, j'ai été deux fois en poste en Guinée Conakry, notamment comme Ambassadeur de 2012 à 2016, et que j'ai aujourd'hui l'honneur d'être ambassadeur en

République du Congo.

À chacun de mes postes, j'ai été amené à lire et relire Balandier, qui a éclairé et continue d'éclairer mon chemin, de l'« Afrique ambiguë » à la « Sociologie des Brazzavilles Noires ». Comme j'ai eu l'occasion de le dire dans mon allocution d'ouverture, le diplomate, au travers de cet hommage, tenait à honorer sa dette vis-à-vis de l'anthropologie.

LDB : Vous connaissez bien l'Afrique pour y avoir travaillé longtemps. Le colloque international sur Georges Balandier qui vient de se tenir à Brazzaville, est-ce une autre façon de consolider les liens entre l'Afrique et la France, deux partenaires unis par l'histoire et par la culture ?

BC : Nous devons effectivement utiliser tous les outils qui sont à notre disposition pour consolider et développer les liens entre l'Afrique et la France, en particulier en cette période où les dynamiques s'accroissent, où les mutations se font plus rapides, plus soudaines, notamment dans les villes et les capitales. Je crois profondément à l'idée de l'« Afrique, continent du XXI^e siècle ». Nous avons la chance, avec une personnalité comme celle de Georges Balandier, d'avoir reçu en héritage un regard, des questions, une méthode, une affection profonde pour le continent africain, qu'il nous appartient -ensemble- de

faire fructifier face aux nouveaux défis posés par l'Afrique du XXI^e siècle.

On ne peut pas comprendre sans un ancrage profond dans les réalités culturelles, parce que le terrain de la culture est celui où coexistent des dynamiques tirées, pour les unes, vers la modernité la plus immédiate, et pour les autres, reflétant des questions très anciennes sur l'identité, les traditions, les repères. Comme je l'ai dit dans mon allocution, « une anthropologie dynamique s'exprime par la culture – une diplomatie avisée doit être à son écoute ».

La culture - et la compréhension des cultures - est à mes yeux un des liens les plus forts qui nous attache au continent africain. Nous devons travailler ce lien, c'est toute la mission de l'Institut Français du Congo, c'est aussi l'un des aspects de ma mission d'Ambassadeur auquel j'attache le plus d'importance – pour mieux saisir les mutations en cours dans ce continent d'avenir.

LDB : Si vous aviez un mot pour conclure cet entretien.

BC : Deux, si vous le voulez bien. Le premier, c'est que les débats qui ont marqué ces deux journées de colloque ne s'oublient pas dans les mémoires et que les questions soulevées continuent à faire l'objet d'une réflexion active, entre universitaires, étudiants, responsables politiques, sur le sens de la citoyenneté dans les villes métissées. Le second, c'est que nous tenons, avec Henri Ossébi et avec l'encouragement chaleureux du gouvernement congolais, à organiser en octobre, à Conakry « Capitale mondiale du livre 2017 », un colloque d'hommage à Georges Balandier parce que la Guinée a joué un rôle déterminant dans son œuvre pour l'Afrique de l'Ouest, comme Brazzaville l'a été pour l'Afrique Centrale. Le succès du colloque international de Brazzaville nous y encourage fortement.

Propos recueillis par Gankama N'Siah

CHAMPIONNAT D'ÉLITE LIGUE 1

Pas de vainqueur entre Diables noirs et AS Otohô

Les deux formations se sont séparées sur un score nul (2-2) lors du match les ayant opposés dans le cadre de la 14^e journée de la compétition. Un point de plus pour AS Otohô qui se maintient au sommet du classement provisoire.

Les Diablotins n'ont pas pu glaner trois points dans un match qu'ils avaient pourtant amorcé tambour battant avec à la clé plusieurs occasions de but non concrétisées dès le premier quart d'heure de la rencontre. Contre le cours du jeu, AS Otohô a bien exploité une contre-attaque pour ouvrir le score à la 20^e minute grâce à son arrière-gauche, Karl Ekaya, (ancien sociétaire de Diables noirs). Les deux équipes ont donc regagné les vestiaires sur le score de

(1-0) en faveur d'Otohô.

Diables noirs ne s'est pas laissé faire. Après une pression que la défense d'Otohô n'a pas pu contenir, les Diablotins ont obtenu un pénalty à la 48^e minute. Anaël Bakaki a réussi à le transformer remettant ainsi les deux formations à égalité. Les noir-et-jaune ne se sont pas arrêtés là. A la 75^e minute, Théorold Saboukoulou a donné l'avantage à Diables noirs d'une frappe imparable d'environ 35 mètres. Le match avait



Duel entre Sagesse Babelé et Jonathan Mbou. Crédit photo adiac

tellement de rebondissements si bien que la joie des Diablotins n'a duré longtemps. Deux minutes plus tard, Bercyl Obassi a égalisé pour AS Otohô. (2-2) score final. Dans l'autre rencontre, AS Cheminots a fait match nul contre Saint Michel de Ouénzé (1-1).

Rominique Nerplat Makaya

Les Diables rouges de la diaspora en vol vers Brazzaville

Les Diables rouges de la diaspora ont quitté Roissy le lundi matin. Quinze joueurs rallient ainsi Brazzaville (les « Albanais » Nkounkou et Ndockyt voyagent de leur côté sans passer par Roissy) pour rejoindre Sébastien Migné, le nouveau sélectionneur, et son staff. Sans retard ni incident, en dehors d'une coupure du réseau téléphonique dans le terminal 2 E, quinze Diables rouges, accompagnés de Salomon Bambendzé, du staff administratif, ont quitté la capitale française ce lundi matin.

Les « bleus » Fernand Mayembo, Exaucé Ngassaki et Yves Pabmou Loembet effectuent ainsi leur premier déplacement avec la sélection nationale. En ce début de date Fifa, Sylver Ganvoula a fait une belle rencontre dans les couloirs en la personne du Brésilien Thiago Silva, le capitaine du PSG.

Sans les « Albanais » Ndockyt et Nkounkou, qui voyageront cet après-midi, et le « Marocain » Ondama, déjà à Brazzaville, le groupe de la diaspora (Baudry, Bouka Moutou, N'Ganga, Ganvoula, Massengo, Dikamona, Bifouma, Doré, Ndinga, Ngassaki, Mayembo, Pambou, Koubemba, Avounou, et Oniangué) va rejoindre le reste de l'équipe à Kintélé. Christoffer Mafoumbi a quitté l'Afrique du Sud en début de matinée et voyage via Kigali.

Rappelons que les Diables rouges s'entraîneront pendant 5 jours avant de mettre le cap sur Nouakchott pour y affronter les Mourabitounes en amical. Sébastien Migné, le sélectionneur du Congo a communiqué hier les noms des joueurs locaux qui complètent la liste : le gardien Joe Ombandza, le défenseur Boris Moubio et le milieu Césaire Gandzé.

Camille Delourme